DEC 16 '61

71e ANNEE (8e Série) N° 16 20 AVRIL 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

SOMMAIRE

DOCTRINE

Le Centenaire de Lacordaire (1802-1861). — I. Sa vie jusqu'au séminaire, 241. — Etudes et premiers ministères, 242. — III. Lacordaire et Lamennais, 243. — IV. Conférences de Notre-Dame, 245. — V. Lacordaire et Mme Swetchine, 248. — VI. Restauration des Frères Prêcheurs, 249. — VII. Dernières années, 250. — VIII. Lacordaire et Jésus-Christ, 252. — IX. Conclusion, 253.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — *Dictionnaire des Lettres françaises : le XVIIIe siècle*, 254.

Comptes rendus bibliographiques : A. Merlaud, *Jean-Marie de La Mennais*, 256. — B. W. Thasan, *Eternal life*, 256.

PREDICATION

Fêtes Pascales. — VI. 4e Dimanche après Pâques : Le Saint-Esprit guide de l'Eglise et du chrétien, 129.

Cérémonial de Profession de Foi. — Cérémonie du matin, 130. — Cérémonie du soir, 132.

Mois de Marie. — Florilège de Textes anciens, 133.

DIRECTION **:** Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE **:** M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE **:** M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)

Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

		France	Étranger
ABONNEMENTS	Doctrine seule	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication .	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M.) - C. C. P. 21.88 Nancy

IN MEMORIAM...

MONSIEUR NOEL

M. Maxime Noël, prêtre de Saint-Sulpice, ancien directeur du Séminaire de la rue du Regard, à Paris, vient d'être rappelé à Dieu, le 14 avril. Nous nous faisons un devoir de le recommander aux prières de tous nos amis et lecteurs.

Aux charges d'un enseignement très absorbant, il avait bien voulu ajouter pour l'*Ami du Clergé*, la rédaction d'une « *Chronique d'Apostolat social* ». Il l'avait commencée le 25 septembre 1930 et la continua, avec une belle régularité, jusqu'au jour où la maladie lui interdit tout travail soutenu puis, peu à peu, toute activité. Charmant confrère, écrivain à la plume alerte et agréable, il mettait au service de tous une belle ardeur et le plus complet dévouement. Ce fut dans le même esprit qu'il accueillit la longue et douloureuse épreuve que le Seigneur lui réservait ; mais il eut la joie de pouvoir confier la tâche interrompue à un jeune confrère qui était un ami et un confident de sa pensée.

Nous tous qui avons profité de son amitié autant que de son enseignement, réservons lui la charité de nos prières et de nos messes, pour que le Seigneur « introduise dans la joie » celui qui voulut si bien servir !

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* pourrait-il nous donner un article sur les événements de l'Exode ? Quel est son avis sur le film : « *Les dix commandements* », non du point de vue artistique, mais de la présentation de certains faits, étant donné les progrès actuels de l'exégèse ?

R. — L'*Ami* publira peut-être une étude d'ensemble sur les miracles de l'Exode ; prenez patience.

Sur le film « *Les dix commandements* », vous pourrez lire dans « *Radio-Cinéma* » du 2-2-58, une critique serrée de cette production, tant du point de vue artistique que religieux.

On peut lui concéder une reconstitution fidèle d'un cadre de civilisation antique poussée jusqu'au détail grâce à toutes les données de l'histoire et de l'archéologie. Mais de l'histoire biblique, qui est une « histoire sainte », il ne reste rien quant à l'essentiel. La première partie de l'histoire de Moïse supplée à la discrétion des textes bibliques par la prolifération fantaisiste des traditions du bas judaïsme. Et toute cette affabulation est mise, sans crier gare, sur le même plan que les données les plus fermes de l'histoire, le tout présenté dans un style « presse du cœur ». Pour la vocation et la mission de Moïse où le film est censé rejoindre la Bible, la trahison ne vient plus de l'extérieur, mais de l'intérieur. Matériellement parlant, un certain nombre de scènes bibliques sont reconstituées, mais ce qui fait le cœur des événements et des récits, ce qui leur donne un sens et constitue leur message religieux est escamoté, le mystère de la présence du Dieu qui sauve est ravalé au niveau du merveilleux d'un mauvais chromo. Le miracle n'est plus qu'un prodige qui ne contient rien de plus qu'un tour de prestidigitateur. Là où il aurait fallu suggérer, donner le sentiment d'une présence, on découvre le trucage : vg la scène capitale du Buisson ardent s'apparente au feu de bengale, et celle du Sinaï rappelle la soudure au chalumeau ! Si la nature du miracle est d'être signe, la critique radicale que l'on doit faire à la « présentation de ces faits » est qu'elle évacue le mystère qui y est signifié. Le reste n'est qu'image d'Epinal.

P. 114. — *Education des tout-petits.* — Il y aura lieu de compléter, du point de vue religieux, les manuels de *puériculture* signalés par les excellents fascicules du chanoine BOYER, aux Edit. de l'Ecole, 11, rue de Sèvres, Paris-6e : *L'Eveil religieux du tout-petit*, 1,60 NF. ; *Guide pratique pour l'éveil religieux*, 1,25 NF. ; *Du baptême à l'acte de foi*, 1 NF. ; *L'Initiation chrétienne des petits*, 1,60 NF.

Margaret MORRISON. — **Les petits ânes de Nazareth.** Texte français de Marguerite de CRONENTHAL et Alain VALIERE. — 156 p. (14 × 19) ; relié toile, illustré, 15 NF. — Paris, Spes, 1960.

Après avoir travaillé pendant la semaine, les ânes de Nazareth, dit-on, se rassemblent le jour du Sabbat, pour se reposer près de la source à l'ombre d'un cyprès. Plusieurs ont été témoins et acteurs des événements de la vie de Jésus. Ils font part aux autres de leurs souvenirs, qui coïncident exactement avec ceux des évangiles. Tous comprennent que Jésus était plus qu'un homme, le Messie et le Fils de Dieu. Et ils savent tous que si, même aujourd'hui, le poil de leur dos présente la figure approximative d'une croix, c'est en récompense de ce qu'ils ont fait pour Jésus, et « pour leur enseigner la patience et la résignation ».

Avec quelle joie les enfants assisteront aux pieux entretiens de ces animaux familiers et apprendront ainsi à mieux aimer Jésus, sa Mère et saint Joseph.

Abbé B. VIOLLEAU. — **Bref résumé de la doctrine catholique.** — 32 p. (12 × 19), broché, 2 NF. Réduction par quantité. — Chez l'auteur, curé de Genac (Charente), 1961.

Ce résumé didactique parcourt rapidement toutes les questions abordées dans le Catéchisme, avec un peu plus d'insistance sur la morale (p. 13-32) que sur le dogme (p. 3-12). Il est concis, clair, précis. Il servira comme texte à développer et à expliquer pour donner à des adultes une notion générale de la doctrine catholique, il leur sera un thème de réflexion et leur permettra de se rappeler l'essentiel de la doctrine. Aux adolescents, aux fiancés ce petit livre sera des plus utile.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

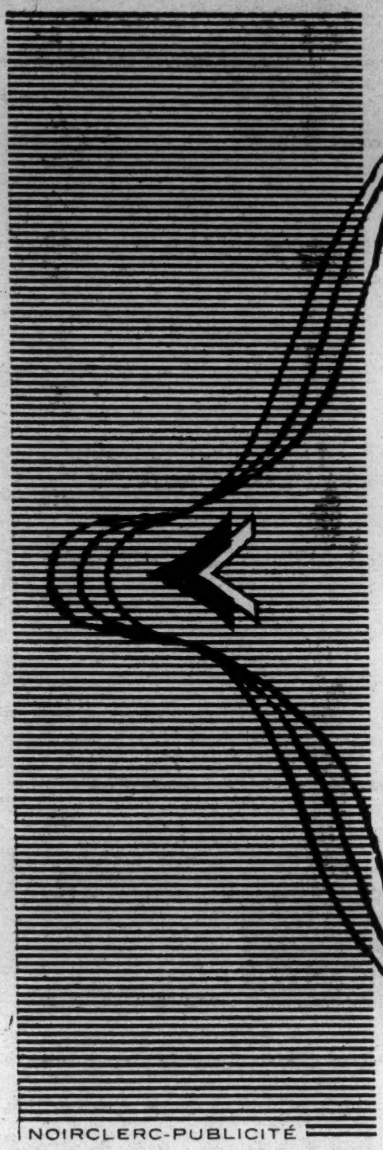

BOUYER

- assure la bonne diffusion de votre parole

- Installateurs dans toute la France

notice n° 17 sur demande

B.P. 2 Montauban (T. et G.) Tél 63-18-8
8 rue du Dôme, Paris XVIe - PASsy 70-3

ELECTRIFICATION DE CLOCHES

MAMIAS — 35 années de spécialisation et d'expérience

★ CLOCHES - BEFFROIS - APPAREILLAGE ELECTRIQUE
★ HORLOGERIE MONUMENTALE
★ CORRECTION ELECTRONIQUE DE L'HEURE - RECEPTEUR « **SYNCHRONEX** »

Label Création 1960 — XIe Salon International de L'Horlogerie

■

MAMIAS - La référence qui ne ment pas
Des prix honnêtes et suivis
7.000 références - 25.000 Appareils en service

■

★ SONORISATION D'EGLISES
DISTRIBUTION « **BOUYER** »

MAMIAS **GAGNY** (S.-&-O.)
TEL. 927 - 19 - 38

DISQUES

Le plus grand choix des disques religieux et de films-fixes

Dernières Nouveautés :

- **LES CHEFS-D'ŒUVRE GREGORIENS**, par le Chœur des Moines de l'Abbaye d'En-Calcat. (30 cm. SM 33-84).
- **DIEU APPELLE LES PROPHETES.** Textes bibliques présentés par Th. Chofflot, avec Julien Bertheau, Jean Negroni, etc... (25 cm, Jéricho N° 100).
- **CHANTONS NOTRE-DAME.** Les étapes du Mystère de Marie. D'admirables extraits de l'Evangile. Illustrations musicales empruntées à Bach, Palestrina, Schubert, etc... (30 cm, Uninisc N° 30-113).

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques-Informations »

19, RADIO PYGMALION, boulevard de Sébastopol — Tél. : CEN. 17-33 — M° : CHATELET

L'OFFICE GENERAL DU LIVRE

14 bis, rue Jean Ferrandi — PARIS-6

est toujours en mesure d'expédier dans le monde entier tous les **LIVRES FRANÇAIS ET ETRANGERS**, la musique religieuse et profane, les disques et les films.

Nous payons, pour nos Clients, les abonnements aux publications françaises et étrangères.

Ainsi, nos Correspondants : SEMINAIRES, INSTITUTIONS, BIBLIOTHEQUES, ECOLES et CLIENTELE PARTICULIERE, peuvent grouper chez nous tous leurs achats, ce qui représente une notable économie de frais de correspondance et autres, en même temps que la grande commodité de n'avoir qu'un seul fournisseur, soucieux de leurs intérêts.

LES ÉDITIONS DU CHALET

36, rue de Trion, LYON-5e — 8, rue Madame, PARIS-6e

Vous présentent :

Nouveautés :

LUCERNAIRE, par le R. P. GELINEAU, s. j.
Chants, lectures et prières pour sanctifier la fin du jour.
l'ex. : 1,20 NF.

LES JEUNES ET LA FOI, par le R. P. BABIN, o.m.i.
Cet ouvrage aborde les problèmes cruciaux que pose aux éducateurs d'aujourd'hui la catéchèse des Jeunes. l'ex. : 9,75 NF.

CHANTE, MA JOIE ! par Paula HOESL
Ouvrage de présentation très agréable, destiné aux Jeunes Filles, et leur traçant les vraies pistes d'une joie qui épanouit.
l'ex. : 8,70 NF.

GUIDE PASTORAL DU PAROLIER, par le R. P. HUM, o. p.
Commentaire pastoral des cantiques du Parolier National, avec de nombreuses références bibliques et des pistes de catéchèse.
l'ex. : 15,00 NF.

LES SACREMENTS, par le R.P. J. SERVEL et l'abbé J. MARIE
4e album de documents pour enseignement catéchistique.
l'ex. : 1,80 NF.

Rééditions :

PENTECOTE, c'est aujourd'hui
Participation active à la célébration du Sacrement de Confirmation, avec chants. l'ex. : 0,60 NF.

IL Y A PROMESSE DE MARIAGE, par J. SERVEL
Commentaire pastoral de l'enquête préalable au mariage, à l'usage des fiancés. l'ex. : 2,40 NF.

IMAGES BIBLIQUES DE LA ROCHETTE
8 séries de 5 sujets parues à ce jour. l'ex. : 1,80 NF.

CACHETS DE COMMUNION SOLENNELLE
Consultez notre catalogue

LIBRAIRIE R. BOURDON

75, rue de Rennes - Paris-6e
Achat et vente de
LIVRES D'OCCASION
Envoi gratuit sur demande de notre liste d'achat

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AIDE FAMILIALE

Fondée par les Sœurs de St Vincent de Paul
66, rue Vanneau — PARIS
Tél. Lit. 30-87

Fabrique pour vous à des
prix très réduits

SURPLIS en tergal indéplissable à partir de 55 NF.
COTTA tergal à partir de 35 NF.
ROCHET tergal avec dentelle à partir de 76 NF.
AUBES DE COMMUNION garçons et filles infroissables ou cretonne à partir de 27 NF.
AUBES d'ENFANT DE CHŒUR infroissables ou cretonne à partir de 25 NF.
et CONFECTIONS DIVERSES sur commande

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71e ANNEE (8e Série)
N° 16. — 20 Avril 1961

LE CENTENAIRE DE LACORDAIRE
(1802-1861)

SOMMAIRE

I. Sa vie jusqu'au séminaire. — II. Etudes et premiers ministères. — III. Lacordaire et Lamennais. — IV. Conférences de N.-D. — V. Lacordaire et Mme Swetchine. — VI. Restauration des Frères Prêcheurs. — VII. Dernières années. — VIII. Lacordaire et Jésus-Christ. — IX. Conclusion.

C'est le 21 novembre 1861, que Lacordaire mourut au collège de Sorèze, au pied de la Montagne-Noire, dans le Tarn. Cette année 1961 est donc pour ses admirateurs, dont nous sommes tous, l'année du centenaire. Il est de ces hommes qu'on ne peut oublier. De l'aveu général il fut l'un des plus brillants orateurs du XIXe siècle. Il y eut en lui quelque chose de si moderne, de si éclatant, de si séduisant, que peu d'hommes ont obtenu de plus beaux succès oratoires. Rarement un maître de la parole fut plus étroitement uni à son temps et trouva le moyen d'exprimer d'une manière plus heureuse les idées qui répondaient à l'attente de ses contemporains.

En Union avec tout l'Ordre des Dominicains, dont il fut, en France, le restaurateur, nous voudrions ici rappeler ce que fut sa vie, ce qu'il voulut faire des dons que Dieu lui avait accordés, ce qu'il reste pour nous-mêmes.

I. — Sa vie jusqu'au séminaire (1802-1824)

Ce siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte.
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Ces deux vers, qui voulaient indiquer la date de la naissance de leur auteur, Victor Hugo, peuvent s'appliquer aussi à Lacordaire.

Comme Hugo, il naquit en 1802 : le premier était du 26 février, Lacordaire, du 12 mai. Il avait un frère aîné qui devait se faire aussi un nom : Jean-Théodore Lacordaire, grand voyageur, naturaliste, professeur, doyen de la faculté des sciences de Liège qui a laissé des ouvrages sur l'entomologie, sa spécialité. Henri Lacordaire naquit, comme son aîné, à Recey-sur-Ource, petit village de la Côte-d'Or. Leur père était médecin ; il mourut dès 1806. La famille vint alors habiter Dijon. Ce fut dans cette ville que le jeune Henri fit ses études, au lycée, à partir de 1812. Il avait été élevé religieusement et fit une fervente première communion. Mais bientôt, les lectures où il se plongea lui enlevèrent la foi en Jésus-Christ. C'était surtout Voltaire qui, au début, l'avait conquis. Comme Voltaire, il devint déiste. Mais il garda le culte de la pureté personnelle.

Au terme de ses études classiques, il entre, en 1819, à l'Ecole de Droit, toujours à Dijon. Il se fait recevoir dans la Société d'Etudes dijonnaises et y fréquente assidûment les cercles d'étudiants. Le langage qu'il emploiera plus tard, à l'égard des jeunes gens dont il sera le directeur, révèle chez lui une véritable horreur du vice impur. A l'un d'eux, par exemple, il écrira, le 3 février 1846 :

« Songez aux ignominies secrètes de votre vie : que de fois vous avez péché honteusement, comme le dernier des misérables et des polissons ! Cependant, vous êtes honoré, aimé ; vous devriez être au bagne et vous avez des frères chéris... »

Dans le même sens, le 6 avril 1846, il écrira à Jules Guipon :

« Rappelez... à votre pensée vos jours anciens, afin de vous voir tel que vous étiez sans Dieu, c'est-à-dire une très vile créature, capable des dernières ignominies et digne des plus honteux châtiments. Je vous parle comme vous m'avez permis de vous parler, et je ne puis mieux vous prouver mon affection que par ce langage, dont personne n'oserait se servir à votre égard, même votre mère. »

Cet attachement à la vertu de chasteté fait comprendre pourquoi, dès qu'il eut retrouvé la foi, Henri Lacordaire songea à entrer au séminaire.

Mais quel fut son itinéraire spirituel dans ce retour à Jésus-Christ ?... Le premier pas fut, semble-t-il, le passage de Voltaire à Jean-Jacques Rousseau, c'est-à-dire de l'incrédulité superficielle, moqueuse, satirique, à l'état d'âme romantique du *Vicaire savoyard*. Nous pressentons cependant que Rousseau, par son cynisme sensuel, ne pouvait pas le retenir longtemps.

Son Droit terminé, Henri Lacordaire vient, en 1823, faire son stage d'avocat au barreau de Paris. Il lit alors Chateaubriand et son *Génie du Christianisme.* Ce qui le frappe, dans la religion chrétienne, qui avait été celle de son enfance, et qu'il va retrouver au plus profond de lui-même, comme une réminiscence irrésistible, c'est, à cette date, son « évidence historique et sociale ». Dans une lettre du 10 novembre 1823, il écrit ces lignes passablement mystérieuses :

« J'ai l'âme extrêmement religieuse et l'esprit très incrédule, et *comme il est de la nature de l'âme de soumettre l'esprit,* il est probable qu'un jour je serai chrétien. »

Que veut-il dire par cette opposition de l'âme et de l'esprit ? Sans doute faut-il entendre qu'il avait un « besoin de foi et d'adoration », une sensibilité accordée au christianisme, en sorte que

les objections de l'esprit devraient, d'une façon ou de l'autre, disparaître dans une lumière supérieure.

Mais cela ne se fit pas sans de terribles luttes intérieures. Il lui arrivait, au cours de ses promenades, de s'écrier tout haut, comme au terme de débats palpitants : « Il n'y a rien de certain ! Il n'y a rien de certain ! »

Il cherchait donc, il lisait, il étudiait, il réfléchissait. Un ami qu'il rencontra à l'Ecole de Droit, Théophile Foisset, eut sur lui une heureuse influence. Il lui semblait évident de plus en plus que le christianisme a renouvelé l'humanité, que la société humaine a été changée par lui, que sa vérité est par là même démontrée. « La preuve du pain c'est qu'il nourrit », a dit quelque part Claudel. La preuve du christianisme, c'est le bien qu'il a fait à l'homme. Toute l'apologétique de Lacordaire sera fondée sur cette pensée.

Mais quand il voulait analyser ce qui s'était passé en lui, lors de sa conversion, il ne trouvait que ceci, qui est dans une lettre à son ami Boissard, du 22 mai 1824 :

« *J'ai trouvé la foi dans mon âme*, plus comme un souvenir que comme un don nouveau, comme une conséquence de principes antérieurement acquis que comme une création nouvelle de ma pensée. »

Au moment où Lacordaire écrivait ces lignes, il était depuis dix jours seulement au séminaire d'Issy-les-Moulineaux ; il y était entré au jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de 22 ans.

II. — Etudes ecclésiastiques et premiers ministères (1824-1830)

Deux mois avant d'entrer au séminaire, le jeune avocat écrivait à son ami Lorain, le 15 mars 1824 :

« Il m'a pris ces jours-ci une idée extraordinaire. ...Je veux être attaché vif à une croix de bois si je n'ai pas pensé sérieusement à me faire curé de village. »

Et cependant, l'avenir semblait lui sourire, dans sa carrière d'avocat. Auprès de Berryer et du président Séguier, ses premières plaidoiries avaient produit une forte impression. Au plus profond de lui-même, un mot retentissait : *la gloire !* Mais aussitôt, il réagit, car, dans la même lettre, avouant la tentation qu'il vient d'avoir, il dit :

« Franchement, j'ai pitié de la gloire et je ne conçois plus guère comment on se donne tant de peine pour courir après cette petite sotte. »

Ses maîtres du séminaire conçoivent pourtant quelques doutes sur sa vocation. On lui trouve l'esprit critique et il ne le nie pas. On note aussi chez lui une certaine indépendance d'attitude, dont il ne se défera jamais — fort heureusement — mais qui pouvait avoir ses excès et qui lui fera commettre quelques erreurs, avant qu'il ne trouve son parfait équilibre.

En janvier 1826, il quitte Issy, pour Saint-Sulpice. Mgr de Quelen, passant outre aux objections de ses directeurs, l'ordonne prêtre le 22 septembre 1827. Lacordaire a donc fait, pour tout, trois ans et quatre mois de séminaire ; c'est relativement peu, selon nos règles actuelles, mais c'était en somme une vocation tardive et on abrégeait dans un cas comme le sien.

Il avait fait une certaine sensation, à Issy, lors de son premier sermon d'essai. Et il s'en était expliqué dans une lettre à un ami, le 21 décembre 1825 :

« Le sermon que je viens de prononcer m'a révélé mon avenir et j'ai compris que j'avais beaucoup plus de dispositions à devenir orateur qu'à être un apologiste invincible. Ce qui domine dans mon esprit, c'est l'imagination et la sensibilité, et c'est de la combinaison de ces deux facultés unies aux raisonnements que je tire ma plus grande force. Je m'explique avec toi sans orgueil et sans modestie, avec franchise et liberté. »

Avouons ici encore que nous ne comprenons pas très bien la différence qu'il fait entre « devenir orateur » et « être apologiste ». L'orateur chrétien, qu'il le veuille ou non, n'est-il pas toujours apologiste, au meilleur sens du mot ?

Sur son ordination même, nous n'avons qu'un mot que le P. Carré trouve « quelque peu ambigu ». Il écrit, en effet, le 26 septembre, alors que son ordination est du 22 :

« Félicite-moi donc, jette-toi à mon cou pour me dire que je suis heureux. »

Sur quoi, le P. Carré observe :

« Un jour, le sacerdoce deviendra pour lui une réalité centrale, exclusive même. Mais il n'en est pas là ; il n'écrirait pas alors le panégyrique du Bienheureux Fourier, admirable synthèse des grandeurs du prêtre, exaltation du prix des âmes rachetées. Il lui faudra auparavant « mettre du sang sur les paroles » [1].

Il est donc prêtre, mais insatisfait. L'année précédente, il décrivait ainsi son état, dans une lettre au duc de Rohan :

« Je n'ai fait qu'un pas de l'incrédulité au séminaire, et il m'a fallu du temps pour comprendre la religion et devenir un solide chrétien. Je crois l'être aujourd'hui, Dieu aidant. Ne voulez-vous pas m'accorder aussi du temps pour comprendre le sacerdoce ? Je ne fais rien sur autorité : voilà pourquoi je suis long. *J'épie maintenant Jésus-Christ* et quand je l'aurai deviné, nous verrons le reste... »

Un tel propos, révèle, évidemment, une angoisse, une appréhension, une incertitude. Ses premières expériences de prêtre ne peuvent pas dissiper ce malaise. L'archevêque de Paris l'a ordonné, mais ne semble pas lui trouver tout de suite le poste qui lui convient. Ce ne sera qu'en février 1828, au bout de cinq mois, après quelques essais à La Madeleine, puis à Saint-Sulpice, qu'on le nommera aumônier dans un couvent de la Visitation. On dirait qu'on le « cache », plus qu'on ne le met en évidence. Le don de la parole qui est en lui ne s'exerce que sur une trentaine de pensionnaires.

En 1829, on fait un pas de plus, en ajoutant à son titre de chapelain de la Visitation, celui d'aumônier en second du Collège Henri IV.

Malgré tout, il ne se sent pas à sa place. Il se jette dans l'étude, mais souffre de la solitude d'âme. Il écrit, le 29 décembre 1829, à son ami Foisset :

« Je n'ai plus de compagnons en rien. Dieu m'a bien changé. Il a créé mille déserts autour de moi. »

[1] Voir le bel opuscule publié par le P. A.-M. CARRÉ sous le titre : *Lacordaire, Jésus-Christ, Choix de textes*, Editions du Cerf, 1960, p. 14. — Nous suivons de près ici l'Introduction du P. Carré et plusieurs des textes cités ci-dessus sont tirés de cet ouvrage.

Enfin, il n'y tient plus. Justement voici que l'évêque de New-York lui offre la charge de vicaire-général. Les Etats-Unis sont un pays neuf. La situation de l'Eglise catholique y est incertaine et contestée. Le prêtre y est missionnaire et cela n'est pas pour déplaire à Lacordaire. Il accepte donc et il se rend en Bourgogne pour y faire ses adieux, quand se produit dans sa vie un événement inattendu. C'est La Mennais qui vient d'entrer, pour un temps, dans sa vie.

III. — Lacordaire et Lamennais

Comment se fit la jonction entre Lacordaire et Lamennais — on écrivait d'abord La Mennais — c'est ce que Lacordaire lui-même va nous expliquer, dans une lettre au baron d'Eckstein, qui lui reprochait d'avoir rompu avec son maître et d'avoir ainsi « battu sa nourrice ».

« Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, vous ignorez complètement la nature de mes rapports avec M. de La Mennais. M. de La Mennais ne fut en réalité ni mon père ni mon maître. Sur les dix années qui viennent de s'écouler, il y en eut six pendant lesquelles je repoussai les sollicitations multipliées que l'on me fit en son nom de m'attacher à lui ; il y en eut une pendant laquelle je le servis avec dévouement ; il y en eut une autre où je luttai douloureusement contre la nécessité de me séparer de lui. Sur les quatre phases qu'a présentées son école : la phase philosophique, la phase monarchique, la phase libérale et la dernière à laquelle je ne peux pas donner de nom, il n'y en eut qu'une seule où je pris parti, la phase libérale, non pas même en ce sens que j'allais à M. de La Mennais, mais en ce sens qu'il arriva lui-même où j'étais depuis longtemps. En-deçà et au-delà, nous ne nous entendîmes jamais... »

Ce texte nous paraît capital. Nul ne se permettra de douter de la parole de Lacordaire. Essayons donc de chiffrer et de dater ce qu'il vient de dire. Les dix ans dont il parle vont de 1824 à 1834. Pendant dix ans, donc, c'est-à-dire de 1824 à 1830, Lacordaire a été sollicité de s'attacher à La Mennais. Par qui ? Par l'abbé Gerbet presque sûrement. En tout cas ce sera Gerbet qui le pressera d'entrer à *L'Avenir*, dont nous allons parler. Gerbet était un enthousiaste de La Mennais, dès la première heure. C'était lui qui recrutait des admirateurs et des disciples pour le maître. Lacordaire résistait. De 1824 à 1827, il était au séminaire et n'avait pas à se déclarer. Ce fut au mois de mai 1830, donc deux mois avant la Révolution de juillet, que Lacordaire se rendit à La Chênaie, pour y faire à La Mennais sa première visite. C'était l'époque où il songeait à partir pour New-York. Il avait donc pris parti pour une collaboration avec le célèbre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* (1817).

Pourquoi Lacordaire avait-il changé d'avis au sujet de La Mennais ? Il vient de nous le dire. Ce n'était pas lui qui avait changé, c'était La Mennais. Ce changement s'était manifesté dans son dernier ouvrage, publié en 1829, sous le titre : *Les Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Eglise*. Il y professait toujours son idéal qui était la théocratie, mais il cherchait à y arriver désormais par les peuples, non par les rois. Il y parlait, avec une confiance hardie, des libertés publiques, et blâmait amèrement les membres du clergé qui s'imaginaient que l'avenir de la religion était lié à la monarchie. Il dénonçait l'alliance du trône et de l'autel. Il saluait la Révolution comme le préliminaire indispensable du triomphe de l'Eglise, dans le nouvel état social dont elle avait l'origine.

L'ouvrage avait été censuré par l'épiscopat et l'auteur déféré aux tribunaux par le gouvernement. La Mennais, en son âme impérieuse et irritable, en avait conçu un dépit incurable.

Or, Lacordaire a l'air de dire qu'il n'a pas eu à rejoindre La Mennais dans cette position nouvelle, mais que c'était La Mennais qui en venait au point où il était « depuis longtemps ». Ainsi se préparait l'aventure du journal *L'Avenir*.

La Révolution de juillet 1830 avait renversé Charles X. Une nouvelle monarchie avait remplacé la précédente. Au sein de l'Eglise, un grand trouble s'était révélé. Les évêques, apeurés par des manifestations antireligieuses, recommandaient à leur clergé d'observer le silence, de ne jamais parler de politique, de se terrer dans leurs fonctions religieuses.

Ce fut alors qu'une exception étonnante se fit jour dans ce parti-pris d'effacement désolé et inquiet. Un catholique résolu, M. Harel du Tancrel, eut l'idée de fonder un journal pour défendre hautement les idées chrétiennes. Il s'était adressé, pour cela, à La Mennais, l'écrivain le plus connu au sein de l'Eglise de France. La Mennais avait vu tout de suite le parti qu'il pouvait tirer de la proposition qu'on lui faisait. Le journal s'appellerait *L'Avenir*. Le nom seul serait un programme et une promesse. *Dieu et Liberté !* telle serait la fière devise du nouvel organe. Dans l'équipe groupée autour de La Mennais, deux noms émergeaient surtout : Lacordaire et Montalembert.

Ne parlons ici que du premier, car notre propos n'est pas de faire l'histoire complète de *L'Avenir*. Recueillant plus tard ses souvenirs, Montalembert en personne devait dire comment lui était apparu le jeune Lacordaire. C'est le premier portrait que nous ayons de lui : vingt-huit ans, la taille élancée, les traits fins, l'œil noir et étincelant, le port souverain de la tête, la démarche fière, élégante, en même temps que modeste, la voix vibrante ; révélant, par tout son être, ce que son âme avait de virginal et de viril, de doux et de franc, d'austère et de charmant, d'ardent et de tendre ; homme de pénitence et d'enthousiasme, de piété et de courage, de liberté et d'honneur, vraiment né pour combattre et pour aimer.

Quand Gerbet était venu lui proposer de combattre, aux côtés de La Mennais, dans *L'Avenir*, pour l'affranchissement de la religion par la liberté, pour le rapprochement du catholicisme et de la France moderne, il avait été conquis tout de suite et il avait accueilli cette offre, « avec une sorte d'enivrement », devait-il dire lui-même. Oubliant pour un temps ses méfiances pour La Mennais, il voulut se persuader qu'il l'avait mal jugé dans le passé et qu'il ne fallait voir en lui que l'O'Connell des catholiques de France.

Le premier numéro de *L'Avenir* avait paru le 15 octobre 1830. Dès le principe, il étonna, souleva des critiques, provoqua des craintes, divisa

les catholiques, emballa les jeunes et fit hocher la tête aux plus âgés. Ses idées étaient, pour la plupart, justes, neuves, fécondes, mais il s'y mêlait des exagérations, des intempérances, des audaces inquiétantes. Sur bien des points, *L'Avenir* était en flèche par rapport à son temps.

Ses fondateurs instituèrent à Paris une *Agence générale pour la Défense de la liberté religieuse,* qui se mit à réunir des fonds. L'Agence venait en aide aux prêtres et communautés religieuses molestées par le fisc ou l'administration. C'était surtout Lacordaire qui brillait dans ces luttes à la barre des tribunaux.

« Je me rappelle, a écrit plus tard Montalembert, la surprise d'un Président de chambre découvrant, un jour, sous la robe d'avocat, ce prêtre dont le nom commençait à poindre. En fouillant dans les journaux du temps, on trouverait bien quelques rayons de cette parole, déjà si virile, qui semait le trouble dans les rangs des substituts et qui électrisait l'auditoire. Un jour, en répondant à un avocat du Roi qui s'était hasardé à lui dire que les prêtres étaient les ministres d'un pouvoir étranger, Lacordaire s'était écrié : « Nous sommes les ministres de quelqu'un qui n'est étranger nulle part : de Dieu ! » Sur quoi l'auditoire, rempli de ce peuple de Juillet, si hostile au clergé, se mit à applaudir. On lui criait : « Mon prêtre, mon curé, comment vous nommez-vous ? Vous êtes un brave homme ! »

Une autre fois, Lamennais et Lacordaire furent déférés ensemble aux tribunaux pour deux articles de *L'Avenir*. C'était le 31 janvier 1831. Lamennais avait pris un avocat. Lacordaire se défendit luimême et il le fit de la manière la plus émouvante, en racontant sa jeunesse, ses doutes, sa conversion, sa foi. Et il conclut en ces termes :

« Mon devoir est accompli ; le vôtre, messieurs, est de me renvoyer absous de cette accusation. Ce n'est pas pour moi que je vous le demande, il n'y a que deux choses qui donnent du génie : Dieu et un cachot. Je ne dois donc pas craindre l'un plus que l'autre. Mais je vous demande mon acquittement comme un pas vers l'alliance de la foi et de la liberté, comme un gage de paix et de réconciliation... Je vous le demande encore, afin que ces despotes subalternes, ressuscités de l'Empire, apprennent, au fond de leurs provinces, qu'il y a aussi une justice en France pour les catholiques et qu'on ne peut plus les sacrifier aux vieilles préventions, à des haines d'une secte désormais finie. Voilà donc, messieurs, je vous propose d'acquitter Jean-Baptiste-Henri Lacordaire, attendu qu'il n'a point failli, qu'il s'est conduit en bon citoyen, qu'il a défendu son Dieu et sa liberté, et je le ferai toute ma vie, messieurs. »

Cette péroraison lancée d'une voix conquérante souleva les applaudissements. L'audience durait depuis près de douze heures et l'agitation de l'auditoire ne cessait de grandir ; enfin, à minuit, le jury rentra dans la salle, avec un verdict d'acquittement. Les disciples de Lamennais le couvrirent d'embrassements. Lacordaire revint seul avec Montalembert :

« Sur le seuil de sa porte, dit ce dernier, je saluai en lui l'orateur de l'avenir : il n'était ni enivré, ni accablé de son triomphe. Je vis que, pour lui, ces petites vanités du succès étaient moins que rien, de la poussière dans la nuit. Mais je le vis avide de répandre la contagion du courage et du dévouement, et ravi par ces témoignages échangés de tendresse désintéressée et de foi mutuelle, qui valent mieux, dans les cœurs jeunes et chrétiens, que toutes les victoires. »

C'est dans le cadre de ces batailles qu'il faut situer l'épisode fameux du *Procès de l'Ecole libre,* au cours duquel Montalembert, lui aussi, avait donné sa mesure.

Rappelons sommairement les faits :

Le 29 avril 1831, *L'Avenir* avait annoncé que, conformément à l'article 69 de la Charte, l'*Agence générale* ouvrirait une école libre. Cette ouverture était annoncée pour le 9 mai. Trois signataires au-dessous de l'annonce : Lacordaire, Montalembert, de Coux. Pour être plus sûrs d'être poursuivis devant les tribunaux, ils avaient informé le Préfet de la Seine, le 7 mai.

Comme il était prévu, l'école s'ouvrit au jour dit. On avait réuni neuf enfants appartenant aux plus pauvres familles du voisinage. Les maîtres s'étaient munis de l'autorisation des parents, mais pas de celle de l'Université, prescrite par la loi. Des hommes de lettres, des personnages politiques étaient venus assister à l'ouverture de la classe. Celle-ci débuta par un discours de Lacordaire, dans lequel le monopole de l'Université était vivement pris à partie. La police survint alors et le commissaire dressa son procès-verbal. Les trois instituteurs furent donc poursuivis en correctionnelle, mais ils obtinrent un jugement d'incompétence, pour cette raison qu'ils n'avaient pas commis un délit de droit commun, mais un délit politique, justiciable de la Cour d'Assises. Or, pendant les discussions de procédure, le père de Montalembert vint à mourir. Son fils, âgé de 21 ans, lui succédait de plein droit à la Chambre des pairs. Il demanda donc aussitôt que son procès fût porté devant cette Chambre. On ne put lui refuser ce privilège. Les trois prévenus comparurent ainsi devant la Haute-Cour. C'était la plus magnifique tribune qu'ils pussent rêver. Et ils parlèrent avec tant de chaleur, de sincérité, d'audace juvénile, que les pairs les écoutèrent avec une surprise qui n'était pas sans bienveillance. Ils furent condamnés, car la loi était contre eux, mais cette condamnation était pour eux comme un triomphe !

Mais il faut reconnaître que du côté de l'Eglise les suspicions ne firent que s'accroître. L'existence matérielle du journal se trouva très vite menacée. Une hostilité implacable se déchaîna même contre la petite équipe de La Mennais. Ce fut alors que Lacordaire, dans sa confiance un peu naïve, suggéra à La Mennais d'en appeler au pape et de partir pour Rome. Il devait, plus tard, reconnaître son erreur. On sait, en effet, ce qui arriva. Les « pèlerins de Dieu et de la liberté » furent reçus avec une cordialité réticente. La Mennais s'entêta à ne pas comprendre. Lacordaire fut plus prompt à voir clair. L'encyclique *Mirari vos* du 15 août 1832, sans nommer personne, sonnait comme une condamnation. Les théories politiques de *L'Avenir* étaient clairement désavouées. Alors commença, au cœur de Lacordaire, ce cruel débat dont il parle dans le texte cité plus haut. Le débat, pour lui, s'acheva dans la douloureuse décision de se séparer de La Mennais. Il quitta donc La Chênaie, pour n'y plus revenir, le 11 décembre 1832. Dans

sa lettre d'adieu on lisait les lignes attristées que voici :

« Il faut bien que je fasse de ma vie quelque chose pour Dieu, ...mais je ne sais pas encore ce que je deviendrai... »

Autour de lui, le désespoir rôde. Il avait connu la solitude avant 1830, maintenant c'est pire, il lui faut se défendre d'avoir été un traître. Nous avons vu comment il le faisait dans sa lettre au baron d'Eckstein, en 1834. Dans l'intervalle, il était redevenu aumônier de la Visitation, à Paris. C'était, après les années agitées qu'on vient de voir, ce qu'on pourrait appeler familièrement, un « enterrement de première classe ».

IV. — Conférences de Notre-Dame

Le P. Carré apporte ici un texte précieux. C'est une lettre adressée par Lacordaire, le 15 août 1834 à Théophile Foisset, qui, lui aussi, lui a fait des reproches. Il se justifie en ces termes :

« Depuis dix ans — toujours les dix ans de la lettre au baron d'Eckstein — ... je n'ai pas eu un seul moment de fixité et de repos intérieur, si ce n'est dans la conscience inébranlable de ma vocation. Sauf cela, mon esprit a été plein de troubles, de changements, d'erreurs, de doutes ; je m'enfantais moi-même laborieusement au christianisme, sans conseiller, sans guide, n'ayant pas même un confesseur qui eût de l'influence sur mon âme... Cette situation du plus profond isolement, jointe à mes habitudes d'esprit solitaires et déjà invétérées, eut deux résultats : une lutte effroyable à l'intérieur et une horreur invincible à me communiquer. Plus la lutte était effrayante, plus la communication me devenait odieuse... Si j'eusse trouvé, il y a dix ans, un homme qui m'eût aimé et qui eût pu être mon guide, hélas ! Dieu sait si je l'eusse accepté avec joie et que de maux il m'eût épargnés ! Mais je ne l'ai pas eu. Peut-être fallait-il que je fusse brisé. Dieu a envoyé sur ma route une main de fer, une main plus forte que la mienne et qui m'a presque broyé ; peut-être était-ce le seul remède dont je fusse capable ; Dieu qui sait tout, le sait. Voilà mon histoire... » [2].

Au moment où cette lettre désolée était écrite, il se préparait une voie pour Lacordaire. Pour la voir s'ouvrir jusqu'à ce qu'il y entrât, il faut recourir au biographe récent de Mgr de Quelen, M. Limouzin-Lamothe, dans le chapitre qu'il consacre aux Conférences de Notre-Dame [3].

Les missions qui s'étaient faites à Paris, comme dans le reste de la France, s'étaient soldées par un échec assez marqué, entre 1821 et 1823. L'archevêque avait dû se borner, dans les années suivantes à organiser des prédications et des retraites à Sainte-Geneviève et au Mont-Valérien. Elles furent données soit par les missionnaires de France, que dirigeait M. de Rauzan, soit par des aumôniers de collèges et de grandes écoles. Elles visaient surtout la jeunesse intellectuelle, mais elles étaient peu suivies. La Révolution de 1830, avec ses manifestations anticléricales, avait tout interrompu. Cependant il se trouva quelques étudiants catholiques pour s'inquiéter des tendances rationalistes de l'enseignement officiel et pour réclamer des conférences religieuses. Au premier rang de ces jeunes se trouvait Frédéric Ozanam. En janvier 1833, avec deux de ses camarades de la Faculté de Droit, Le Jouteux et de Montazet, il remit à Mgr de Quelen une pétition couverte de 100 signatures pour obtenir ces conférences. L'archevêque fut ému et promit de répondre à leur désir :

« Oui, leur dit-il, j'en ai le pressentiment, quelque chose de grand se prépare, Dieu se ménage une victoire éclatante... J'embrasse en vos personnes toute la jeunesse catholique. »

L'idée était donc dans son esprit et ne cessa plus d'y cheminer. Il ne put cependant rien faire en 1833. Au début de 1834, Ozanam et ses camarades revinrent à la charge, avec une pétition portant cette fois 200 signatures. Ils furent reçus le 13 janvier, et dirent à l'archevêque qu'ils désiraient un enseignement « qui sortît du ton ordinaire des sermons » et qui traitât des problèmes adaptés à la société contemporaine. On remarquera cette suggestion. C'est l'éternelle question de la mise à jour de la prédication chrétienne. Chaque génération a ses besoins. La prédication chrétienne doit y répondre, sous peine d'être considérée comme hors de course.

Mais les jeunes étudiants, cette fois, avancèrent un nom : celui de l'abbé Lacordaire. La conversation en était là lorsque l'on annonça l'abbé de La Mennais, qui, à cette date, n'avait pas encore fait connaître sa résolution de rupture avec l'Eglise. Mgr de Quelen le fit introduire et dit aux jeunes gens :

« Voilà l'homme qui vous conviendrait. Si la faiblesse de sa voix lui permettait de se faire entendre, il faudrait ouvrir toutes grandes les portes, pour laisser entrer la foule, et la cathédrale ne serait pas assez vaste pour contenir tous ceux qui accouraient autour de sa chaire. »

Mais La Mennais, qui était sur le point de publier son livre tranchant: *Les Paroles d'un Croyant*, se contenta de répondre de façon mystérieuse :

— « Oh ! moi, maintenant, Monseigneur, ma carrière est finie !... »

Dans son mandement de carême, au 1er février, l'archevêque annonça qu'il allait organiser, pour la jeunesse intellectuelle surtout, des conférences sur les vérités fondamentales de la foi.

Mais il avait fait appel, pour cela, à toute une équipe de prédicateurs, tous fort distingués, dont chacun toutefois ne serait chargé que d'une conférence. Parmi eux, on discernait le jeune abbé Dupanloup. Lacordaire, pressenti, aurait refusé en disant qu'il ne voulait pas « se jeter dans ce labyrinthe ». A Rome, on avait applaudi à l'initiative de l'archevêque. En fait, les orateurs se sentirent gênés par l'obligation de se soumettre à un plan prévu d'avance. Le succès fut médiocre.

Le fait essentiel de cette année 1834 fut que Lacordaire fit lui-même, au collège Stanislas, une série de conférences qui obtinrent au contraire un succès énorme, dès le principe. Pour ne pas faire concurrence aux conférences de Notre-Dame, il avait choisi une heure différente. Malgré tout, le public se pressait à Stanislas et dans l'auditoire on signalait des hommes tels que Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Berryer. La chapelle se

[2] Cité par le P. Carré, dans *Lacordaire, Jésus-Christ*, p. 20-21.
[3] Voir recension dans l'*Ami*, 1958, p. 55-63.

trouva trop petite. On vit des auditeurs grimper à des échelles pour atteindre les fenêtres.

Ce succès même réveilla les soupçons d'une partie du clergé. Lacordaire ne pouvait que souffrir d'avoir fait partie de l'équipe de *L'Avenir* et d'avoir servi de lieutenant à La Mennais, qui rompait bruyamment avec son passé. Il y eut des protestations auprès de l'archevêque. On accusait Lacordaire de propager des idées dangereuses par leur nouveauté, de faire des concessions excessives à la Révolution, d'avoir une théologie peu sûre. L'un des plus animés contre lui était l'ancien supérieur des missionnaires de France, l'abbé de Rauzan

En sens inverse, l'abbé Affre, alors vicaire général se faisait le défenseur de Lacordaire auprès de l'archevêque. Celui-ci était tiraillé cruellement, malgré sa bienveillance voulue pour Lacordaire. A la suite d'une entrevue avec ce dernier, le 21 mars, les conférences de Stanislas furent sur le point d'être interrompues.

Une lettre de Lacordaire à Mgr de Quelen, le 22 mars, indique bien le point crucial du conflit :

« Hier, quand vous m'avez parlé, je vous ai reconnu : vous avez lutté en ma faveur plus que mille autres n'auraient eu le courage ou la volonté de le faire ; mais il n'a pas été en votre pouvoir de me soutenir jusqu'au bout... Une force immense est en jeu contre ceux qui ont pris part aux travaux d'une école célèbre — (celle de La Mennais) — et, quoique j'aie tout fait pour prouver mon obéissance à l'Eglise, quoiqu'on soit injuste et ingrat peut-être envers moi, je rends néanmoins justice à la défiance dont je suis victime. Elle est le résultat d'une crainte douloureuse excitée au fond des consciences... Rome s'est alarmée, cela suffit... »

Dans la même lettre, il annonçait son dessein de couler désormais ses jours « dans une paix obscure ». L'archevêque dut le presser de poursuivre ses conférences, car il les reprit en effet, jusque vers la mi-avril. Les attaques se renouvelaient sans relâche. Le gouvernement lui-même semblait ému. L'archevêque, cette fois, invita l'orateur au silence. Lacordaire lui répondit le 14 avril :

« ...Je ne me retire pas devant les intimidations ou les menaces du gouvernement ; je regarderais comme une lâcheté et un acte de félonie envers Jésus-Christ d'ensevelir ma parole de prêtre pour complaire aux défiances plus ou moins avérées des puissances de ce monde... Je me retire..., Monseigneur, devant votre volonté et votre seule volonté, sachant bien du reste que ce n'est pas non plus la peur du gouvernement qui vous fait agir et que vous n'avez consulté que vous-même... »

Des mois passèrent. En octobre, Lacordaire eut le désir de reprendre ses prédications, pendant le temps de l'Avent. Il vit Mgr de Quelen, qui ne lui exprima « que des craintes », lui objecta le fait de « la division des esprits, la possibilité d'une intervention fâcheuse du gouvernement ». Les ennemis n'avaient donc pas désarmé ! Finalement, perdant un peu patience, il écrivit, le 31 octobre à son archevêque sur un ton assez vif :

« ... Je demande à l'Eglise, disait sa lettre, dans la personne de mon évêque, qu'elle m'accorde confiance, qu'elle rende honneur à mon sacerdoce... Monseigneur, je vous demande justice ; je revendique le seul bien du prêtre, le seul honneur du prêtre, la liberté de prêcher Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il soit établi que je manque à l'orthodoxie... »

L'archevêque se borna à revendiquer à son tour les droits de son autorité. Il accorda la permission demandée, mais à la condition stricte que l'orateur soumît d'avance ses prédications à l'examen de l'évêché. Lacordaire, qui improvisait beaucoup, ne crut pas pouvoir accepter cet examen. Il répondit avec vivacité :

« Je regrette... que vous ayez jugé mon œuvre sans l'avoir connue. Après quelques jours d'amertume contre vous, j'ai pris le dessus ; je ne vous en reparlerai jamais. J'avais compté sur deux hommes : le premier (La Mennais), je l'ai quitté parce qu'il trahissait les espérances de tous ; le second (Quelen lui-même) me fait défaut : je ne compte plus que sur Dieu ! »

Malgré tout, Mgr de Quelen maintint ses exigences et Lacordaire ne put parler, en décembre 1834.

On voit à quel point la tension était forte autour du jeune orateur. N'oublions pas qu'il n'a encore que 32 ans ! Mais l'année 1835 sera celle de ses premiers grands triomphes.

Comment l'affaire s'engagea-t-elle, après les douloureux débats de 1834 ? Au début de 1835, en janvier, Lacordaire fit la rencontre en apparence fortuite, au jardin du Luxembourg, de deux prêtres qui lui donnèrent le conseil pressant d'aller voir l'archevêque. Etaient-ils mandatés pour cela ? On l'ignore, mais la chose est possible sinon probable. Dans son *Mémoire pour le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, il a raconté ce que fut cette visite mémorable :

« Je trouvai l'archevêque, dit-il, qui se promenait dans sa chambre avec un air triste et préoccupé. Il ne me donna qu'un faible témoignage de bienvenue et je me mis à marcher à ses côtés, sans qu'il proférât une parole. Après un assez long intervalle de silence, il s'arrêta tout court, me regarda d'un œil scrutateur et me dit : « J'ai dessein de vous confier la chaire de Notre-Dame, l'accepteriez-vous ? »

Surpris, Lacordaire demanda 24 heures de réflexion. Le lendemain, il revint et ce fut pour accepter. Il fut entendu que son texte ne lui serait pas demandé, car, nous l'avons dit, il improvisait après une profonde préparation intérieure. Il n'aurait qu'à présenter un canevas et Mgr de Quelen lui laissa le choix de la personnalité qui serait chargée de l'examen. Il choisit M. Affre, qu'il savait favorable.

Comment l'archevêque avait-il été conduit à cette décision ? On a parfois attribué son changement à l'influence de Mme Swetchine, dont nous aurons à dire dans un instant, l'heureuse action sur Lacordaire. Mais Foisset assure qu'elle était alors en Russie et ne revint que le 4 mars. Il croit que l'archevêque fut impressionné par un mémoire de l'abbé Liautard, ancien supérieur de Stanislas, qui lui reprochait clairement sa faiblesse dans l'affaire des Conférences de Stanislas.

Quoi qu'il en soit, la décision de Mgr de Quelen était prise et il sut l'imposer aux adversaires de Lacordaire. Il fut même surpris du peu d'opposition qu'il rencontra auprès d'eux, quand il eut affirmé sa volonté.

L'archevêque ne l'avait jamais entendu. Il est probable qu'il était dans une attente qui n'était pas sans anxiété, lorsque les Conférences de Notre-

Dame commencèrent. C'est Lacordaire en personne qui va nous dire comment la chose se passa.

« Je montai en chaire, non sans émotion, mais avec fermeté et je commençai mon discours, l'œil fixé sur l'archevêque qui était pour moi, après Dieu, mais avant le public, le premier personnage de cette scène. Il m'écoutait, la tête un peu baissée, dans un état d'impassibilité absolue, comme un homme qui n'était pas seulement spectateur et juge, mais qui courait des risques personnels dans cette solennelle aventure. Quand j'eus pris pied dans mon sujet et dans mon auditoire, quand ma poitrine se fut dilatée sous la nécessité de saisir une si vaste assemblée d'hommes, il m'échappa un de ces cris dont l'accent, lorsqu'il est sincère et profond, ne manque jamais d'émouvoir. L'archevêque tressaillit visiblement. Une pâleur qui vint jusqu'à mes yeux couvrit son visage. Il releva la tête et jeta sur moi un regard étonné. Je compris que la bataille était gagnée dans son esprit... Tout proche encore des jours où il avait vu tomber son palais, caché encore lui-même dans les murs étroits d'une cellule de couvent, le prélat reparaissait donc à Notre-Dame, avec la majesté d'un évêque, entouré de son peuple et lui faisant entendre, sous une forme populaire, par une bouche acceptée, les enseignements d'une religion vaincue la veille, avec une monarchie de quatorze siècles, et incapable, croyait-on, de ressaisir jamais l'empire des esprits.

— C'était une noble réponse au sac de l'archevêché !... »

Ces lignes indiquent bien la portée que revêtaient les Conférences de Notre-Dame, en ce jour de leur fondation, un jour qui devait les consacrer jusqu'à notre temps !... La religion était morte ! Théodore Jouffroy avait dit « Comment meurent les dogmes ». Henri Heine parlait de l'Eglise chrétienne comme d'un cadavre devant lequel on « se tient le mouchoir sur le nez ». Un orateur officiel avait dit peu avant : « Nous assistons aux funérailles d'un grand culte ! » Et, par la voix de Lacordaire, l'éternelle *jeunesse de l'Eglise* s'affirmait avec éclat.

Sans doute, il y eut des critiques encore. On accusa Lacordaire de parler des choses de la Religion « dans un esprit trop moderne ». Ce fut un honneur pour Mgr de Quelen de ne tenir aucun compte de ces insinuations. Il assista jusqu'au bout aux Conférences. Chaque fois, il en sortit charmé. Il jouissait plus qu'aucun autre de leur succès incontestable. Et visiblement, il se savait gré d'un choix qui était dû uniquement à sa propre inspiration. Il tint à donner son jugement, au terme de la première série. Le 26 avril 1835, après que l'orateur eut donné sa dernière Conférence, il se leva avec cet air de majesté « que ceux qui l'ont vu une fois n'oublieront jamais » et prit la parole pour remercier le prédicateur, à qui, dit-il, « Dieu a départi la piété, l'éloquence et plus encore cette vertu qui fait les prêtres : l'obéissance ». Et le même jour il lui annonçait par lettre sa nomination de chanoine honoraire de Notre-Dame :

« Mon cher abbé, lui disait-il, la carrière que, Dieu aidant, vous venez de fournir dans l'église de *Notre-Dame de France* — le mot avait été dit par Lacordaire dans l'une de ses Conférences — d'une manière si brillante et, je l'espère, non moins fructueuse, nous fait désirer, au chapitre de Paris et à moi, de contracter avec vous des liens de confraternité qu'il est bien doux à un ami de former. Par la puissance de la parole, vous avez déjà pris, en quelque sorte, possession de la vaste nef de la métropole ; son chœur et son sanctuaire vous seront ouverts par les provisions que je joins ici. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis heureux de vous rapprocher de moi davantage, de vous associer à ce qu'il y a de plus vénérable dans le clergé du diocèse et de vous donner, le premier, avec toute l'affection et la tendresse que vous me connaissez, *salutem in osculo sancto.* »

Mgr de Quelen demandait aussi à Lacordaire de prêcher la station de carême, l'année suivante.

Cependant les attaques contre l'orateur s'aggravaient. Un adversaire menaçait de publier, en deux volumes, une réfutation des Conférences de Notre-Dame. Ni Mgr de Quelen, ni Lacordaire ne reculèrent.

Le succès des Conférences de 1836 fut plus grand encore que celui de l'année précédente. Mais l'orateur, profondément touché par la mort de sa mère, survenue le 2 février 1836, troublé aussi par les reproches que l'on faisait à sa science théologique, prit la résolution intime de se retirer, pour un temps, à Rome, pour y méditer sur sa mission et raffermir sa science du dogme chrétien. Il annonça cette décision à Mgr de Quelen.

« Il me dit, devait écrire plus tard Lacordaire, que c'était une faute, que je ne retrouverais pas, quand je voudrais, le poste d'honneur dont j'entendais m'éloigner et, que, s'il y avait un certain avantage à interrompre mes conférences, il était plus que compensé par les inconvénients. »

A la fin de cette seconde station, Lacordaire prenait congé de son auditoire dans les termes suivants :

« Je laisse entre les mains de mon évêque cette chaire de Notre-Dame, désormais fondée, fondée par lui et par vous, par le Pasteur et par le peuple. Un moment, ce double suffrage a brillé sur ma tête. Souffrez que je l'écarte de moi-même et que je me retrouve seul quelque temps devant ma faiblesse et devant Dieu. »

A son tour, Mgr de Quelen lui fit ses adieux et ceux de l'auditoire.

« Oui, alleluia ! s'écriait-il. Louez Dieu ! Et comment ne le louerions-nous pas... de ce qu'il a daigné susciter pour vous, tout exprès, un *prophète nouveau*, un prédicateur dont la voix, plus amie encore qu'éloquente, s'est mise en rapport avec vos intelligences et a remué au fond de votre âme cette fibre chrétienne qui n'a été, qui n'est encore peut-être, qui ne sera jamais qu'émoussée ! *Malgré les résistances de notre cœur*, il ira porter au loin ses méditations. Il ira dans la Ville éternelle... Il emporte avec lui toutes nos bénédictions, tout notre souvenir et tout notre intérêt. Il nous reviendra bientôt, chargé des bénédictions que possède le noble vieillard qui préside à toute l'Eglise... »

En fait, cinq ans vont s'écouler, de 1836 à février 1841, avant que Lacordaire reparaisse dans la chaire de Notre-Dame, où il avait eu pour successeur le P. de Ravignan. Il donna à Paris les avents de 1843, 1844, 1845, 1846, et les carêmes de 1848, 1849, 1850 et 1851. Mais dans l'intervalle il prêcha dans les grandes villes de province, à Bordeaux, Nancy, etc. En 1854, il commença à Toulouse, une série de Conférences de morale, pour faire suite aux Conférences de Notre-Dame de Paris, sur l'exposé dogmatique de la foi chrétienne. Mais il ne put achever cette série, car il

lui aurait fallu six ou sept ans pour réaliser son plan. Et il n'y prêcha qu'un an.

Avant de le suivre à Rome, où il allait accomplir une transformation de sa vie sacerdotale par l'entrée dans la vie religieuse, il nous faut parler de ses relations avec M^me^ Swetchine qui eut sur lui, à cette époque, une influence si profonde et si heureuse.

V. — Lacordaire et Madame Swetchine

C'était un jour de janvier 1833, alors qu'il avait, depuis un mois à peine, rompu avec La Mennais, que Lacordaire fut présenté à M^me^ Swetchine, par son ami Montalembert. Jean Peyrade a raconté cette rencontre dans *Ecclesia* de novembre 1960. Nous lui emprunterons beaucoup. Il cite d'abord ce témoignage de Lacordaire lui-même :

« J'abordai aux rivages de son âme, comme une épave brisée par les flots, et je me rappelle encore ce qu'elle mit de lumière et de force au service d'un jeune homme qui lui était inconnu. Ses conseils me soutinrent à la fois contre la défaillance et contre l'exaltation. Un jour qu'elle crut remarquer dans mes paroles un doute ou une lassitude, elle me dit, avec un accent singulier, ces simples mots : « Prenez garde ! » Elle était merveilleuse à découvrir le point où l'on penchait et où il fallait porter secours. La mesure de sa pensée était parfaite, la liberté de ses jugements remarquable.. Il est impossible de dire de combien d'âmes cette âme unique était le flambeau. »

Mais qui était donc cette femme extraordinaire ? Anne-Sophie Petrovna Sojmonoff, était née à Moscou, le 22 novembre 1782. C'était au temps de Catherine II. Elle avait grandi à la cour de l'impératrice et mené sa vie d'étude, pendant son adolescence, dans un cadre fastueux et brillant. Supérieurement intelligente, à quatorze ans, elle parlait couramment cinq langues. Elle n'avait que dix-sept ans, lorsque son père, en 1799, la maria au général Swetchine, qui en avait quarante-deux. Un peu plus tard, elle devenait dame d'honneur de la tsarine Marie, épouse du tsar Paul I^er^. Ce fut alors qu'elle eut soudain le sentiment profond de la vanité de toutes les grandeurs humaines. Elle s'interrogeait sur le sens de la vie et surtout de sa vie à elle, sur la valeur de la religion orthodoxe au sein de laquelle elle était née et qu'elle pratiquait plus par habitude que par conviction. Elle était, à cette date, en résidence à Saint-Pétersbourg, dont son mari était devenu le gouverneur. Elle y rencontrait des émigrés français, des diplomates, dont le principal était Joseph de Maistre. Dans la conversation de ces personnages, pour la plupart catholiques, elle puisait des idées, des exemples, et des doutes sérieux naissaient dans son esprit. Résolue à atteindre la vérité, elle se retira à la campagne, durant quelque temps, avec des livres, que lui avaient indiqués ses amis catholiques. Le résultat de ses longues réflexions et de ses études fut qu'elle se convertit au catholicisme. Son abjuration eut lieu le 8 novembre 1815. Elle avait alors 33 ans. Or, il se produisait à ce moment même, en Russie, une sorte de réaction contre le catholicisme. Les jésuites qui avaient été jadis recueillis et protégés alors qu'ils étaient chassés de partout, furent expulsés de Russie en 1818. Ce fut à cette date que M^me^ Swetchine, avec son mari, quitta elle-même le pays et vint se fixer à Paris. Sa maison y devint presque tout de suite le centre des hommes d'action qui travaillaient le plus énergiquement à la restauration catholique. On ne saurait exagérer son influence parmi les catholiques de France, de 1818 à sa mort, le 9 septembre 1857.

Mais ce qui doit nous retenir ici, c'est son action sur Lacordaire. La première visite de celui-ci s'était faite en janvier 1833. M^me^ Swetchine avait vingt ans de plus que lui. Elle le reçut, si l'on ose dire, comme une mère accueille un fils désemparé. Elle lui rendit confiance en Dieu et en lui-même. Elle lui fit comprendre que son heure viendrait, qu'il devait profiter des circonstances pour achever sa formation personnelle. D'autre part, elle se promit à elle-même de le réhabiliter auprès de Mgr de Quelen. Elle entretenait, en effet, avec lui d'étroites relations, en raison de son rang, de sa haute distinction, de son immense charité surtout. Elle entreprit de détruire dans l'esprit du prélat les méfiances qui pouvaient subsister contre Lacordaire, en raison de son appartenance récente à l'école de La Mennais. Elle voyait en cette réconciliation de Lacordaire avec l'autorité religieuse une tâche que Dieu même lui imposait. C'est ce que Lacordaire devait reconnaître plus tard en ces termes :

« Par quels sentiments fut-elle poussée à me donner ainsi son temps et ses conseils ? Sans doute quelque sympathie l'y porta ; mais, si je ne me trompe, *elle y fut soutenue par la pensée d'une mission qu'elle avait à remplir...* Elle crut qu'en se faisant ma providence, elle répondait à une volonté de Dieu. »

Il lui dira à elle-même plus tard :

« Vous êtes la première qui m'ayez guidé. Vous m'avez pris au moment où mes catastrophes m'avaient averti de la difficulté de la vie et de l'orgueil de mon temps passé. *Cela est inoubliable.* »

Pouvons-nous aller plus loin et deviner ce que furent leurs conversations passionnées ? Lacordaire, dans la notice qu'il lui a consacrée après sa mort, a déclaré qu'il avait recueilli auprès d'elle « les principes qui la conduisaient et dont elle répandait autour d'elle l'infatigable clarté. »

Et quels étaient ces principes ?... Rien de plus substantiel ni de plus catégorique :

« Jésus-Christ, vie du ciel et de la terre ; Rome, centre du monde parce qu'elle l'est de l'Eglise. »

Et Lacordaire qui venait à elle, dit-il, « comme une épave brisée par les flots », entrait à fond dans ses pensées. Mais plus il y entrait, plus M^me^ Swetchine, avec son coup d'œil pénétrant, se rendait compte de la richesse d'âme qu'il y avait en lui. Elle insistait donc auprès de Mgr de Quelen sur ses bonnes dispositions, sur sa foi ardente, sur son désir de servir l'Eglise. Elle se réjouit de le voir appelé à donner des conférences à Stanislas, et quand il fut critiqué et attaqué au sujet de ces conférences qui attiraient — en partie grâce à elle — l'élite intellectuelle catholique de la capitale, elle le défendit avec la dernière vigueur. Beaucoup ne voulaient toujours voir en lui que l'ancien lieutenant de La Mennais. Sur ses conseils sans doute, Lacordaire, un an après sa rupture avec La Mennais — exactement le 13 décembre 1833 — avait écrit à l'archevêque :

« Nul plus que moi n'a souffert dans son esprit et dans ses plus chères affections, pour arriver à ce but (la paix de l'Eglise, tranquillité de sa conscience). J'ai rompu des liens qui m'étaient sacrés ; j'ai ajouté aux chagrins d'un homme qui, malgré son talent et sa gloire, n'avait plus guère ici-bas de consolation que dans la fidélité de l'amitié ; j'ai mis l'Eglise au-dessus de tout dans mon cœur... Mais, persuadé qu'on ne saurait trop faire pour l'Eglise, à qui nous devons la vie et la vérité, ni pour la paix, la gloire, l'exaltation et l'amour du Saint-Siège, je me suis résolu de leur donner par cet engagement une nouvelle marque de mon obéissance et de ma foi. »

Nous savons la suite. Les conférences de Stanislas furent un instant interrompues, mais un peu plus tard, Mgr de Quelen confiait à Lacordaire les conférences de Notre-Dame, qui semblaient devoir vaincre définitivement toutes les hostilités.

Il n'en avait rien été. Les attaques ne désarmaient pas. Avec son tempérament si sensible, Lacordaire en souffre profondément. Il envisage de se retirer de nouveau dans cette solitude qui cependant lui avait été si pénible en 1833 et 1834. Le 25 juillet 1836, il faisait à Mme Swetchine cette confidence douloureuse :

« J'ai trop eu la faiblesse d'aimer et Dieu m'en punit par l'isolement, où il veut m'habituer à n'aimer que lui. »

Un peu plus tard, le 8 septembre 1836, il revient sur la même pensée :

« Je sens encore quelquefois qu'une âme qui passe me plaît et qu'autrefois je l'aurais aimée ; je ne vais guère plus loin ; le temps est venu d'aimer Dieu uniquement. »

Elle répond à tout, elle ne l'abandonne pas un instant. Elle lui renouvelle son attachement profond :

« Tant que vous resterez fidèle à l'Eglise, vous ne pourrez ni briser nos liens, ni altérer mon amitié, rien faire enfin qui empêche que je vous reste intimement et irrévocablement unie. »

Dans une magnifique lettre du 21 janvier 1837, elle s'explique avec lui sur ce besoin de solitude dont il ne cesse de parler. Peu de textes nous révèlent mieux la profondeur et la sûreté de son expérience spirituelle :

« Oui, dit-elle, je crois que la solitude peut vous être bonne, utile, peut-être nécessaire ; la solitude avec tout son cortège de calme, de liberté, de possession de vous-même, mais non l'isolement, qui, avec toutes les barrières ferait disparaître tous les appuis ; qui vous ferait perdre l'habitude précieuse du contact des hommes, précieuse pour ceux qui sont destinés à vivre avec eux, pour eux, et qui ôterait à votre imagination, avec tous les avertissements de la raison sévère, tous ceux de la sympathie.

....Quoi que vous fassiez, il vous faudra des disciples soumis à votre influence immédiate, confiés à vous par l'autorité suprême, ou bien toute une famille de frères et à leur tête un père commun à tous.

...Monde, solitude, prédication, parole écrite, dignités dans l'Eglise, renoncement entier, tout me semble convenable et offrir d'heureuses chances ; tout, hors de cette retraite où, séparé de tout, je verrais le plus grand des dangers, dans l'impossibilité où vous seriez encore de vous affranchir de vous-même. »

Comme elle le connaît bien, comme elle sait bien lire dans son cœur !

En cette même année 1837, Lacordaire, toujours en Italie, et voulant répondre au livre de Lamennais, « Les Affaires de Rome », rédige sa « *Lettre sur le Saint-Siège* ». Dès que le manuscrit en est prêt, il l'envoie à Mme Swetchine et il lui demande de le communiquer à Mgr de Quelen, puis de veiller ensuite à son impression. Elle s'exécute, mais elle répond que l'archevêque suggère quelques modifications qu'elle lui conseille d'accepter. Comme elle se méfiait de ses réactions presque toujours si vives, elle le met en garde, par ces lignes curieuses :

« Je suis persuadée qu'on ne pourra rien contre vous si la prudence et la rectitude président à vos déterminations. Dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, j'ai vu qu'il ne fallait avec vous que surseoir et que bien peu d'heures suffisaient pour séparer des velléités impétueuses et violentes de la décision la plus sage et la plus réfléchie. »

Effectivement, le premier mouvement de Lacordaire fut de repousser les modifications que proposait l'archevêque, car il y voyait un arrière plan de gallicanisme. Mais il finit par les accepter. La lettre parut à la fin de 1837, et l'on y put voir le témoignage public de l'attachement de son auteur au siège de Pierre.

VI. — La Restauration en France des Frères Prêcheurs

C'est vers cette date, en 1838, semble-t-il, que Lacordaire conçoit pour la première fois son entrée en religion. Il avait d'abord vivement repoussé cette idée. Dans une lettre du 15 août 1836, à Montalembert, il écrivait :

« Je n'ai pas la vocation religieuse. Je suis d'ailleurs trop vieux pour entrer dans un nouveau monde. Je ne puis qu'aspirer à mieux connaître et à mieux servir Jésus-Christ dans la position que je tiens de sa providence. »

Et pourtant, Mme Swetchine, plus clairvoyante que lui, voyait volontiers autour de lui « toute une famille de frères et à leur tête un père commun à tous ». C'était, de toute évidence, une allusion à la vie conventuelle. De fait, Lacordaire en vient peu à peu, et par une pente insensible, à l'idée de la restauration en France des Ordres religieux.

Il avait d'abord exposé à Mme Swetchine son dessein d'écrire une apologétique nouvelle. Dieu, pense-t-il, lui a fait « la grâce d'entendre son siècle ». Il lui appartient peut-être de présenter toute la doctrine catholique d'une manière telle que les esprits du temps puissent l'assimiler. Il fait part à sa grande amie de son projet de se retirer, pendant six ans, dans un couvent de l'Italie du nord, pour y réaliser son dessein.

Elle n'est pas entièrement convaincue, car elle est sûre qu'il a le don « d'entendre son siècle ». Mais elle ne le croit pas fait pour un travail de cabinet ; c'est la parole vivante et conquérante qui est sa force à lui. Qu'il progresse donc intérieurement, qu'il mûrisse son esprit, puis qu'il revienne en France et qu'il porte la parole de Dieu dans toutes les villes du royaume !

A Rome, Lacordaire a rencontré l'abbé Guéranger, de trois ans plus jeune que lui, mais qu'il

connaissait parce qu'il avait fait partie, lui aussi, de l'école de Lamennais, aux côtés de Gerbet. Or, Guéranger avait, dès 1830, formé le projet de restaurer la vie bénédictine en France. Il s'était rendu acquéreur, au printemps de 1831, d'un ancien couvent mauriste, à Solesmes, non loin de Sablé. Il y avait établi, avec trois compagnons, la vie régulière, le 11 juillet 1833. Enfin, il était venu à Rome, pour y achever sa formation et faire profession à St-Paul-hors-les-Murs, le 26 juillet 1837. Quelques semaines plus tard — le 1er septembre 1837 — le pape Grégoire XVI érigeait le prieuré de Solesmes en abbaye et le nommait à la fois fondateur et abbé de la Congrégation de France de l'Ordre de S. Benoît. Rentré en France, dom Guéranger devait recevoir la profession de ses premiers compagnons, le 21 novembre 1837.

Nous ne sommes pas surpris que le restaurateur de la vie bénédictine, rencontrant son ancien ami Lacordaire à Rome, l'ait invité à venir à Solesmes, et lui ait soufflé la pensée de se faire, lui, le restaurateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs en France. Effectivement, ce fut pendant son séjour à Solesmes, au mois de juin 1838, que Lacordaire se plongea dans l'étude de la vie de S. Dominique.

Et nous retrouvons ici encore l'action de Mme Swetchine. Elle écrit à dom Guéranger une belle lettre où on lit ce passage :

« Laissez-moi vous demander une preuve d'amitié, j'ai une idée confuse que vous ne connaissez pas assez M. Lacordaire. Eh bien ! moi, qui l'aime tendrement, je viens vous demander, au nom de votre affection, de rendre bienveillantes vos dispositions pour lui. Etre à la fois des amis d'une même amie, c'est presque se trouver frères. Vous vous ressemblez peu ou point, vous avez dû facilement vous choquer ou vous déplaire ; mais, croyez-m'en, c'est parce que vous ne vous connaissez pas, et l'effort que vous aurez fait pour moi, tous deux, plus tard, vous en recueillerez personnellement le fruit. Je ne vous demande pas d'autres démarches que de me dire qu'intérieurement vous avez modifié une impression qu'on est toujours aisé d'avoir vaincue ; car l'indifférence même est trop loin de la charité pour ne pas oppresser un cœur chrétien. »

Et dom Guéranger comprend. Il répond qu'il veut désormais prendre une part de frère à tout ce que fera Lacordaire et il promet d'unir en son cœur « l'estime qu'on doit à un noble instrument de Dieu et l'admiration que mérite une riche nature ». Il tient parole. Il encourage Lacordaire à la restauration des Frères Prêcheurs, il lui suggère la voie à suivre, il intervient auprès des autorités romaines pour qu'on lui donne toutes les facilités et les autorisations nécessaires.

Le projet a pris forme. Lacordaire est retourné à Rome. Le 9 avril 1839, dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Minerve, il reçoit l'habit des Dominicains et devient Frère Henri-Dominique. Il se rend ensuite au couvent de la Quercia, près de Viterbe, avec son compagnon Réquédat, pour y faire son noviciat d'un an et c'est là qu'il fait profession, le 12 avril 1840. Sa joie était immense. Le 18 février il avait pu écrire à Mme Swetchine : « *La joie de Jésus-Christ surpasse tout sentiment* ».

Mais ce n'est pas tout, c'est en France que l'Ordre doit être restauré. Pour préparer le terrain, il avait, dès 1839, publié son *Mémoire sur le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Mais il sait qu'il y a de terribles oppositions contre son dessein. Il va de l'avant quand même. Il écrit à Mme Swetchine, le 27 octobre 1840 : « J'aime agir au milieu de l'orage ».

Ce sera pour mieux affronter l'orage qu'il remontera, le 14 février 1841, dans la chaire de Notre-Dame, non plus dans le costume habituel du prêtre séculier, mais dans celui des Frères Prêcheurs, dans cet habit blanc et noir, dont il disait que c'était « une liberté » et ce sera pour y prononcer l'un de ses plus beaux discours, sur « la Vocation de la Nation française ».

Il prêche en province, avec un succès prodigieux. Et c'est pour lui une joie immense que de pouvoir fonder à Nancy la première maison de son Ordre restauré. Le 13 décembre 1842, Mme Swetchine, qui suivait avec affection son ami le long de ses cheminements difficiles, est heureuse de lui faire part d'un entretien qu'elle vient d'avoir avec Chateaubriand, au sujet de la vie de saint Dominique, publiée par Lacordaire.

« L'autre jour, écrit-elle, j'ai vu M. de Chateaubriand qui venait de lire la « *Vie de saint Dominique* » et qui en était dans un tel ravissement qu'il m'a répété plusieurs fois que personne n'était en état d'écrire les pages qu'il y admirait davantage. Ce n'est pas seulement, disait-il, un talent hors ligne, c'est immense comme beauté, comme éclat, je ne sais pas non plus un plus beau style. »

Lacordaire est enchanté ; il répond :

« Chateaubriand, c'est lui qui a ouvert la voie du renouveau catholique à l'aube du siècle ! Quelle voix après celle de Voltaire ! Maintenant, dix ans à peine après le sac de l'archevêché de Paris, par les émeutiers, un clergé nouveau parle en France, écrit, se manifeste, fait face aux puissances, sort des voies anciennes, ne s'intéresse plus au roi mais à la nation, à l'avenir, tandis que, de nouveau, les moines sont à l'œuvre... »

Incontestablement il s'était produit, en France, un retournement, et Lacordaire y avait, pour sa part, un rôle de premier ordre.

En 1843, à la demande de Mgr Affre, qui a succédé à Mgr de Quelen, il remonte dans la chaire de Notre-Dame pour la station de Carême. Il sait cependant qu'il y a contre lui, des opposants dans le gouvernement de Louis-Philippe. Mais il se sent plein de résolution et de confiance :

« Plus je vieillis, écrit-il le 12 novembre 1843, plus je sens que la grâce de Dieu opère en moi le détachement de ce monde ; je ne me soucie plus que de faire la volonté de Dieu. S'il lui plaît que je prêche à Notre-Dame, j'y prêcherai ; s'il m'en ferme les portes, je prêcherai ailleurs ; si toutes les chaires de France me sont successivement interdites, comme c'est peut-être le dessein du gouvernement, j'attendrai d'autres temps et je ferai le bien quelconque qui me restera possible. Je n'en ferai même aucun, si aucun ne m'est possible. Le présent est peu de chose, l'avenir est tout. »

Le secret de cette sérénité est évidemment la croissance en lui de l'union à Jésus-Christ, qui devenait de plus en plus l'idéal de sa vie ! Nous aurons à y insister en terminant ces notes.

VII. — Les dernières années. — La mort

La révolution de 1848 fut pour Lacordaire l'occasion d'une entrée passagère dans la vie poli-

tique. Au lendemain de février, il avait pris la direction du journal des catholiques, *L'Ere nouvelle,* mais il donna sa démission le 2 septembre suivant. Dans l'intervalle, il avait été élu député à la Constituante, par les électeurs de Marseille. Carrément, il y avait pris place à gauche, non sans causer des remous dans l'opinion catholique. Il sentit lui-même très vite qu'il s'était un peu fourvoyé et il profita des émeutes du 15 mai, au cours desquelles l'Assemblée fut envahie, pour donner sa démission. Il s'aborbe alors dans ses fonctions de Provincial des Dominicains. Il peut installer quelques-uns de ses fils dans la maison des Carmes, et c'est là qu'il prononce chaque dimanche une homélie. Il est cependant l'objet d' « outrages systématiques » de la part de ses ennemis, qui sont nombreux et ne désarment pas. Il se plaint avec tristesse des « passions inépuisables » qui se dressent contre lui, dans le camp catholique lui-même. Il se voit contraint, en raison des dénonciations et des calomnies qui ne cessent de le vilipender, de renoncer à la chaire de Notre-Dame. Le Maître général des Dominicains, le P. Jandel, est le premier à lui conseiller le silence. Il se rend donc en Belgique, puis en Angleterre, pour y faire la visite des couvents dominicains. Et s'il trouve l'occasion de donner des conférences à Toulouse, qu'il ne pourra achever, il n'en souffre pas moins de sa rupture avec Paris. Une lettre du 3 juin 1852, parlant de Paris, en fait l'aveu :

« Y passer le reste de ma vie, écrit-il, après tant de courses et d'agitations, eût été pour moi une bénédiction de Dieu ; mais ce bon maître ne l'a pas permis. Il a vu, sans doute, que j'aimais trop et que j'étais trop aimé ; et il a voulu m'arracher du lieu où jamais il ne m'a laissé de longues années... Dieu m'a préparé de longue main à la solitude, à l'abandon, à l'absence, au flux et au reflux de tout ; et, sans avoir un cœur stoïque, je suis mieux pétri que d'autres pour un destin si ballotté. »

Il y a tout de même une certaine mélancolie dans ces lignes. Ce cœur si sensible a subi tous les assauts. S'il a aimé à « semer dans la tempête », on avouera qu'il fut bien servi.

Mais le voilà qui arrive au lieu qui sera celui de ses derniers soins et de son suprême repos. Ce sera Sorèze, dans le Tarn, à 27 km de Castres. Il y avait eu là une école militaire fondée en 1682 et confiée aux Bénédictins jusqu'à la Révolution. Il accepte d'y créer un collège dominicain (1854); il accepte avec hésitation certes, car il dit :

« Je n'ai presque jamais fait ce que j'aurais choisi. Ce qui me rassure, c'est que je ne fais pas ce que je veux : grande raison de croire que je fais la volonté de Dieu... »

Et encore :

« Je me suicide, mais c'est Dieu qui le veut ! »

Pourtant, ce ministère auprès des jeunes gens est bientôt pour lui une source de grandes consolations. Il avait toujours aimé la jeunesse. Il en vint à redouter d'avoir à quitter Sorèze ; dans une lettre du 3 janvier 1856, il disait :

« ...Depuis 1830, il y a juste un quart de siècle, ma vie n'a été qu'une tourmente continuelle sans loisirs, sans perspective arrêtée, sans lien, presque sans patrie. Je suis allé devant moi comme la feuille que le vent emporte, et j'y suis tellement habitué que Sorèze, où je voudrais mourir, ne me semble qu'une tente d'un jour. »

C'est pourtant là qu'il mourra cinq ans plus tard. Il y pratiqua plus assidûment et plus ardemment qu'ailleurs une vie d'immolation volontaire, par des mortifications cachées, allant souvent jusqu'au sang, et que son principal biographe, le P. Chocarne, a révélées au monde étonné.

« Il ne saurait être question, dirons-nous, avec le P. Carré, dans l'ouvrage cité plus haut, d'étudier ici, de façon quelque peu approfondie, la signification de ces pratiques héroïques. Le climat d'une époque y a sans doute joué son rôle. En tout cas, on ferait fausse route en ne voyant en elles qu'un remède à l'orgueil, une sorte de compensation mystérieuse, au soir des grandes victoires de la parole. »

Il semble bien que beaucoup aient commis cette erreur jusqu'ici. Non, les flagellations que Lacordaire s'infligeait n'avaient pas seulement pour but de faire contrepoids aux ivresses des triomphes oratoires. C'était bien plutôt l'amour profond de Jésus-Christ, la pensée intense de ce qu'il a voulu faire pour nous, le désir de répondre à cette intensité d'amour, le dessein résolu de prendre place auprès de ceux qui savent dire avec S. Paul : « *Adimpleo in corpore meo ea quæ desunt passionum Christi* », de prendre une petite place parmi ceux qui, avec Jésus-Christ et par lui, rachètent le monde ! C'était de préférence le vendredi qu'il choisissait pour ses « pénitences secrètes ». On comprend qu'il ait pu écrire, le 18 janvier 1847 :

« Pourrait-on jamais croire, si on ne l'éprouvait, qu'il y ait tant de consolation, de charme et de ravissement à dompter son orgueil, à priver les sens de leur proie, à régler ses penchants et à suivre Jésus-Christ, avec une part de sa croix sur ses propres épaules. »

Il put, en 1859, acheter le couvent de Saint-Maximin, près de la Sainte-Baume, dans le Var et fonder l'œuvre de la « restauration des lieux saints de Provence ». Ce fut à cette occasion qu'il écrivit et publia son opuscule sur *Sainte Marie-Madeleine.* Dans le même mois où ce livre parut, en février 1860, il fut élu à l'Académie française, en des circonstances qui ne furent pas banales. L'événement a été conté par Marc Escholier, dans *Ecclesia* de janvier 1961.

Le fauteuil vacant était celui d'un grand seigneur libéral, M. de Tocqueville. Le parti catholique, représenté par Montalembert et de Falloux, qui venait de publier la vie de Mme Swetchine, voulait y porter Lacordaire. De très grands personnages des lettres, Cousin, Villemain, Guizot, se ralliaient à cette candidature. Lui hésitait. Mais Mme Swetchine mourante lui avait dit : « Ce serait une faute de refuser, parce qu'il y a dans ce mouvement spontané d'hommes éminents vers un religieux, un hommage rendu à la religion. »

Il céda donc et fut élu par 21 voix contre 14 à Camille Doucet, au grand mécontentement de Sainte-Beuve. Les catholiques eux-mêmes ne furent pas sans inquiétude, après leur victoire : il y aurait le discours de réception, il faudrait bien y parler de Tocqueville ; or, en qualité de ministre des Affaires étrangères, c'était lui qui avait préconisé l'envoi par la France des troupes destinées à res-

taurer le pouvoir temporel de Pie IX. Mais Lacordaire avait toujours soutenu le droit du peuple italien à se gouverner lui-même. Il avait même publié, le 25 février 1860, une brochure intitulée *De la liberté de l'Italie et de l'Eglise.* On y lisait ces lignes :

« La cause de l'Italie est juste... le crime de l'étranger qui domine un peuple par les armes, c'est de lui ôter sa patrie sans lui en rendre une autre. Il n'y a pas de plus grand crime sur la terre, excepté ceux qui se commettent contre l'Eglise, patrie divine de l'humanité. »

Ne pouvait-on pas craindre qu'il laissât percer dans son discours une allusion voilée à la politique pontificale qui, à cette date, était liée à celle de l'Autriche ? Falloux se chargea de négocier avec lui. C'est Guizot, lui dit-il, un protestant, qui sera chargé de lui répondre. Or, Guizot, en qualité d'homme d'Etat admettait la souveraineté temporelle du pape. Et il avait fait savoir qu'il appuierait tout ce que Lacordaire dirait en faveur du Saint - Siège. Lacordaire comprit l'invitation ; il répondit que l'expédition de 1849 avait tenu trop peu de place dans la vie de Tocqueville pour qu'il se crût obligé d'en parler. Falloux fut un peu déçu, mais au fond il préféra le silence de Lacordaire à quelque affirmation trop voyante de sa part, dans le sens de son récent livre. Pendant ce temps, on s'agitait autour de Napoléon III, pour faire échec à l'élection du grand orateur dominicain, qu'on savait de l'opposition. Ce fut Napoléon III qui fut le plus sage, car il dit : « Si l'opposition veut se faire dominicaine, laissons-la faire. »

Finalement la réception officielle fut fixée au 24 janvier 1861. La salle était comble. Lacordaire était parrainé par Montalembert et Berryer. Il s'assit sous la statue de Bossuet. Dans l'assistance on murmurait :

— Quelle figure intelligente !
— Quel visage fin !
— C'est une tête de Vélasquez !

Dans sa tribune, l'impératrice était présente. L'auditoire comprenait les plus hauts personnages de l'Etat.

Guizot prend place, en qualité de Directeur de l'Académie, entre Laprade, chancelier, et Villemain, secrétaire perpétuel. C'est Lacordaire qui parle le premier « admirablement beau, dit Foisset, dans sa pâleur ». Il insiste sur l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville : *De la Démocratie en Amérique.* C'est pour lui une aubaine de parler de la liberté démocratique. Il décrit le pays que ses auditeurs ont sous les yeux, la France, mais c'est pour établir le contraste avec les Etats-Unis. Il laisse entendre que l'avenir est à la démocratie. Et sur Tocqueville, il a cette belle parole, qui est bien de lui :

« M. de Tocqueville, comme tout vrai chrétien, aimait le peuple : *il respectait, en lui, la présence de l'homme, et, dans l'homme, la présence de Dieu.* »

Lacordaire aura tout de même des paroles très délicates pour Pie IX, et l'auditoire les applaudira d'autant plus chaleureusement que l'on s'attendait au silence sur ce point. Quand enfin, il en vient à sa péroraison, c'est pour expliquer sa présence en cette Académie qui est « comme le sénat de la pensée » :

« J'y serai, si j'ose dire, le symbole de la liberté, acceptée et fortifiée par la religion. »

De longs applaudissements saluent ce discours. A son tour, Guizot se lève et lance cet exorde saisissant :

« Que serait-il arrivé, monsieur, si nous nous étions rencontrés, vous et moi, il y a six cents ans ?
Mes pareils vous auraient assailli comme un odieux persécuteur, et les vôtres... se seraient écrié : « Frappez, frappez toujours : Dieu saura reconnaître les siens !... »

Et Foisset, qui était présent, observe :

« Un rire de mauvais aloi a immédiatement accueilli ce début. Il est allé croissant et il a éclaté, avec de rares applaudissements, à ces mots : Frappez ! »

Mais les ennemis de l'Eglise, si prompts à applaudir, sont très vite déconcertés par le sévère regard que leur jette Guizot, en ajoutant tout de suite :

« Monsieur, vous avez eu à cœur de laver de telles barbaries, la mémoire de l'illustre fondateur de l'Ordre religieux auquel vous appartenez. Ce n'est pas à lui, en effet, c'est à son siècle, et à tous les partis, pendant bien des siècles, qu'il faut les reprocher. »

Et après avoir ainsi obtenu le silence, il parle de la carrière de Lacordaire. Il décrit ses auditeurs « charmés par son éloquence et attirés, élevés, à travers ces nuages et ces orages, vers la lumière divine et le ciel pur ». S'il a, selon l'usage constant de l'Académie, quelques coups d'épingles, çà et là, il fait dans l'ensemble un tableau juste et élogieux de l'œuvre accomplie par ce moine qui, « appartenant à la France nouvelle, a emprunté au XIIIe siècle, son nom et son habit ».

La voix de Guizot est « mâle et pleine, mais un peu sèche et monotone. Le visage est beau, mais d'une beauté puritaine. L'accent est un peu trop solennel et légèrement emphatique ». On note que lorsque les applaudissements éclatent — et cela arrivent souvent — Guizot les laisse se dérouler avec une visible satisfaction. Au total, il ne semble pas avoir communiqué aussi profondément que Lacordaire avec l'auditoire.

Après ce dernier triomphe, Lacordaire vécut encore quelques mois, et, le 21 novembre 1861, il mourait, les yeux fixés sur le crucifix :

— « Pouvez-vous prier ? » lui avait demandé son disciple, l'abbé Perreyve.
— « Non... *mais je le regarde !* »

Ce mot résumait toute sa vie !

VIII. — Lacordaire et Jésus-Christ

Il faut remercier ici le R. P. Carré, successeur actuel de Lacordaire en cette glorieuse chaire de Notre-Dame, d'avoir voulu, dans une substantielle brochure, nous dire ce que fut Jésus-Christ pour Henri Lacordaire.

« Nous allons, dit-il, poser dans ces pages le problème de toute une vie. Ce n'est pas sans respect : toucher au mystère d'un être sur qui l'emprise de l'Amour se resserra d'année en année, interroger l'attitude d'un cœur en face de Jésus crucifié, et tenter par là même d'expliquer ce cœur et cette vie, ne va pas sans éveiller de la crainte et inviter à la discrétion... »

Rien de plus émouvant en effet. Quel accent poignant dans ce mot que nous avons cité de lui, quand il était au séminaire : « J'épie maintenant Jésus-Christ et quand je l'aurai deviné, nous verrons le reste » !

Il est à l'affût. Il « épie ». Il lui faut une certitude, un absolu, un amour ! Et pas un amour quelconque, mais un amour immense, total, définitif, un amour en perpétuelle croissance. A-t-il fini par le trouver ? Oui, il l'a trouvé. C'est lui-même qui nous le fait comprendre. Il y a une grande part d'autobiographie dans cette page de la 37e Conférence de 1846 :

« A douze ans, dans la fleur de notre vie, on nous a lu l'Evangile, on nous a parlé de Jésus-Christ ; sa parole nous a paru très simple, très douce, très aimable ; nous y avons cru dans la simplicité, la douceur et l'amabilité de notre jeune âge. »

C'est le premier temps, c'est la première communion, c'est le printemps de la vie spirituelle. Mais voici l'âge difficile :

« ...Trop souvent cette première impression diminue et s'efface ; la raison grandit avec ses droits réels, les préjugés du dehors pénètrent en nous, les passions du dedans s'échauffent au soleil de nos années, et Jésus-Christ tombe peu à peu de l'autel où l'avaient placé nos premières adorations. Ce temps dure son temps. Les ans passent sur notre servitude, jusqu'au jour où la raison, devenue plus personnelle et plus forte, nous fait honte de notre foi à des leçons sans autorité, et où nos passions elles-mêmes, éclairées par leur domination, nous poussent par lassitude à des instincts de règle, de devoir, et de plus grand respect de nous. »

Tout cela, il l'a vécu. Ce qu'il donne comme l'aventure humaine en général fut son aventure à lui. Et une nouvelle étape va le faire revenir à Jésus-Christ :

« C'est une heure bénie entre les autres, poursuit-il, l'heure où nous entrons dans l'ordre par la liberté même, par cette divine liberté de la jeunesse, que la Providence nous a préparée et qu'aucune loi ne peut nous ravir. Si alors l'Evangile tombe en nos mains et que nous en fassions une seconde lecture, il n'est pas rare que Jésus-Christ nous touche de nouveau, et avec un empire que nous ne lui disputerons plus, parce que nous le lui aurons donné nous-mêmes dans un âge où rien ne plaidera plus contre lui que des passions jugées et des ignorances vaincues. »

Et il concluait, comme pour faire partager à ses auditeurs son expérience la plus intime :

« C'est cette seconde lecture de l'Evangile, messieurs, que nous faisons ensemble. »

Quelques années plus tard, prêchant à Toulouse, il précise ce que fut pour lui cette rencontre du Christ :

« On rencontre ici-bas Jésus-Christ, comme on rencontre un autre homme. Un jour, au détour d'une rue, dans un sentier solitaire, on s'arrête ; on écoute et une voix nous dit dans la conscience : Voilà Jésus-Christ. Moment céleste, où, après tant de beautés qu'elle a goûtées et qui l'ont déçue, l'âme découvre d'un regard fixe la beauté qui ne trompe pas ! On peut l'accuser d'être un songe, quand on ne l'a pas vue mais ceux qui l'ont vue ne peuvent plus l'oublier... Tandis que l'âge et les moindres accidents troublent nos plus chères amitiés, l'amour de Dieu par Jésus-Christ, s'alimente de tous nos malheurs et de toutes nos faiblesses. »

Et dans le même contexte, il revient une fois encore sur l'évolution en trois temps qui fut la sienne : l'enfance, — l'oubli durant l'adolescence, — le retour définitif à l'âge mûr :

« On peut le perdre, dit-il, au sortir de l'enfance, parce qu'on ne l'a conçu que par autrui, sur les genoux de sa mère ; mais lorsqu'une fois il nous est devenu propre, le fruit de notre expérience et de notre virilité, rien n'ébranle plus en nous les chaudes certitudes. Il remplace tout ce qui s'y amoindrit et s'y décolore chaque jour. Il habite dans nos ruines pour les soutenir, dans nos abandons pour les consoler, et, lorsque enfin nous touchons aux sommets blanchis de la vie, dans la région des glaces qui ne se fondent plus, il est notre dernière chaleur et notre suprême aspiration. Nos yeux ne peuvent plus voir, mais ils peuvent encore pleurer, et ces larmes sont pour le Dieu qui en versa lui-même sur nous. »

Des passages de ce genre sont nombreux dans ses conférences ou dans ses lettres. Mais nous avons aussi sur la place de Jésus-Christ dans ce grand cœur un témoignage unique, celui de son ami le plus intime et le plus pénétrant, Montalembert. Et ce témoignage, rapporté par le P. Carré, doit être cité ici :

« Quand tous les secrets de cette généreuse vie seront connus, l'orateur disparaîtra devant le religieux ; et le prestige de cette parole qui a remué, éclairé, converti tant d'âmes, semblera une moindre merveille que l'austérité formidable de sa vie, que les rigueurs dont il châtia sa chair, que sa tendresse passionnée pour Jésus-Christ. »

Mais sa parole elle-même, son éloquence irrésistible et conquérante, où puisait-elle son efficacité ? Pour Montalembert il n'y a pas de doute :

« Il me convient mieux, dit-il, de parler de sa vie oratoire. Mais là encore, c'est aussi Jésus crucifié que tout d'abord j'aperçois et que j'adore. Car je veux et je dois y insister, de peur que mes instincts laïques, mes prédilections personnelles, mes ardeurs politiques, dans un récit qui en portera naturellement l'empreinte, ne jette comme un voile trop terrestre sur la vérité souveraine. Lacordaire fut avant tout le prêtre, le confesseur, le disciple pénitent de Jésus crucifié... Et tout, dans sa parole comme dans sa vie, porte l'empreinte de cet amour après lequel il n'y a plus d'amours. Qu'on écoute ce cri de surnaturelle tendresse, lorsqu'au début de sa station de 1846, il annonça qu'il allait parler de la vie intime de Jésus-Christ :

— « Seigneur Jésus, depuis dix ans que je parle de votre Eglise à cet auditoire, c'est, au fond, toujours de vous que j'ai parlé, mais enfin, aujourd'hui plus directement j'arrive à vous-même, à cette divine figure qui est chaque jour l'objet de ma contemplation, à vos pieds sacrés que j'ai baisés tant de fois, à vos mains aimables qui m'ont si souvent béni, à votre chef couronné de gloire et d'épines, à cette vie dont j'ai respiré le parfum dès ma naissance, que mon adolescence a méconnue, que ma jeunesse a reconquise, que mon âge mûr adore et annonce à toute créature. O Père, ô Maître, ô Ami, ô Jésus ! secondez-moi plus que jamais, puisque, étant plus proche de vous, il convient qu'on s'en aperçoive et que je tire de ma bouche des paroles qui se sentent de cet admirable voisinage. »

IX. — Conclusion

Avons-nous besoin de dire maintenant, en guise de conclusion, ce que Lacordaire doit être pour nous ? Ses plus grands admirateurs confessent que, dans ses écrits, qu'il s'agisse de ses conférences,

ou des vies de S. Dominique et de sainte Madeleine, il est bien des pages qui ne répondent plus « de tous points aux exigences de la critique exégétique, historique et philosophique ». On n'ira donc pas chercher chez lui des modèles de raisonnements contre le rationalisme contemporain, ni des exposés d'histoire conduits avec toute la rigueur désirable. Mais il est deux choses qu'il faut imiter en lui, entre autres :

1° *L'intelligence de son temps.* — Il a su être de son siècle, il a compris sa génération, il en a partagé les ardeurs, les passions, les enthousiasmes, il en a connu les lacunes, les périls, les objections, les erreurs. Il a voulu, en quelque sorte mettre le christianisme « à jour » pour son siècle. On lui a souvent reproché d'avoir porté le romantisme dans la chaire. Il y a une part de vérité dans cette affirmation. Si l'on entend par romantisme « l'invasion du moi dans la littérature », il est bien vrai que Lacordaire a souvent, si l'on ose dire, « mis son cœur sur la table ». Les extraits que nous avons cités en fournissent la preuve. Nous ne pouvons plus parler la langue qui fut la sienne. Mais ce n'est pas en cela que nous devons l'imiter. Notre imitation sera bien plus profonde, si, comme lui, nous cherchons à comprendre notre époque, à saisir autour de nous les rumeurs sourdes qui montent des âmes, si nous répondons aux besoins de notre temps, si nous mettons le christianisme, « à la page du jour ». Bien peu parmi nous, sans nul doute, iront aussi loin que lui dans la vigueur d'étreinte qu'il exerça sur ses contemporains.

2° *L'intimité avec Jésus-Christ.* — Ce qu'il faut imiter en lui, c'est, avant tout, cette intimité avec Jésus-Christ. Si l'on a pu dénoncer, bien des fois, parmi les plus ardents apôtres de notre génération, un certain penchant à l'*activisme*, il est important de constater qu'un homme d'action comme Lacordaire a su, durant toute sa vie, recourir à la source unique. Pour parler une fois encore avec Montalembert, on dira :

> « Il a connu le chemin de nos cœurs ; il les a envahis, emportés, enchaînés, non par cette admiration éphémère et banale qu'excite le talent, mais par cet ascendant mystérieux qui appartient à la parole humaine, lorsqu'elle s'abreuve aux sources d'en haut, lorsqu'elle devient cette éloquence sacerdotale que Lacordaire a portée au comble, dont il connu tous les secrets. »

Cette éloquence, observe le P. Carré, c'est celle que, dans son panégyrique du Bx Pierre Fourier, Lacordaire lui-même a appelée « l'éloquence rachetée par le sang de Jésus-Christ ».

En définitive, si Lacordaire fut un grand orateur chrétien, c'est parce qu'il fut un grand mortifié, un grand pénitent, un assidu adorateur de Jésus crucifié. Et c'est cela qu'il ne faut jamais perdre de vue, quand on pense à lui, quand on en parle, quand on veut célébrer sa mémoire ! [4].

L. CRISTIANI.

[4] Sur tout cela, revoir le petit volume du P. Carré, *Lacordaire, Jésus-Christ*, choix de textes, précédé d'une étude sur la Rencontre avec Jésus-Christ. Edit. du Cerf, 1960.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Le Dictionnaire des Lettres Françaises XVIIIe siècle [1]

Nous avons déjà signalé tout l'intérêt de cette entreprise monumentale (*Ami*, 1955, p. 484-88) lors de la publication du tome consacré au *XVIIe siècle*. L'élaboration du *XVIIIe siècle* a été particulièrement lente et a exigé quelque six années. La documentation, très abondante, a dû être répartie sur deux volumes. A qui s'en étonnerait, le cardinal Grente a fourni la réponse dans l' « avant-propos » qu'il rédigeait peu de temps avant sa mort : il convenait de ne négliger aucune activité littéraire de ce siècle qui ne fut pas seulement celui des philosophes.

Le français s'affirme alors comme la langue lettrée de l'Europe. Naturel à un Rousseau (Suisse d'origine), à un Prince de Ligne (belge), il est adopté et couramment pratiqué par des Allemands comme Grimm et Frédéric II, des Anglais comme Hamilton, Beckford et Horace Walpole, des Italiens comme Galiani et Goldini.

Les manifestes de culture générale surabondent. Et l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins reste un monument autrement solide que l'*Encyclopédie*. Périodiques, revues et journaux connaissent un développement inouï. Les récits de voyages se multiplient et les missionnaires « relatent » leurs découvertes chez des peuples nouveaux. De fréquentes relations s'établissent entre les savants de l'Europe et enrichissent le patrimoine français d'ouvrages écrits directement en notre langue sur les inventions de la physique, de la chimie, sur les révélations et curiosités de l'histoire naturelle, qu'illustrera Buffon. Une étonnante fermentation des esprits se fait jour et la quantité d'ouvrages qui défendent le christianisme prouve que le courant libertin n'a pas tout submergé, comme on le croit généralement. Ainsi s'expliquerait, à l'aube du siècle suivant, l'accueil enthousiaste fait au *Génie du Christianisme*, de Chateaubriand. « Ondoyant et divers », ce XVIIIe siècle brille d'une incomparable richesse mais se présente avec une extraordinaire complexité.

Il s'agissait donc d'établir un dénombrement, de pousser les travaux d'analyse avant de tenter une synthèse. D'autres s'y sont essayés déjà [2]. La « vue

[1] 2 vol. in-4 de 608 et 672 p., 140 NF. — Publiés sous la direction du cardinal GRENTE, Albert PAUPHILET, Mgr Louis PICHARD et Robert BARROUX. — Fayard, 1960.

[2] Le meilleur essai est assurément celui de Paul Hazard : *La Crise de la conscience européenne* (1680-1715), Boivin, 1935 (2 vol. et un volume de notes et de références) ; nouvelle édition en un seul volume de 476 p., Boivin, 1942. On en trouverait un excellent résumé critique par V. Giraud dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1935, p. 890-912. — A suivi, hélas ! posthume, mais tout à fait digne du précédent ouvrage, *La Pensée européenne au XVIIIe siècle*, 3 vol., Boivin, 1946. — Nous ne saurions trop recommander aussi pour l'étude de ce même XVIIIe siècle, les deux volumes à lui consacrés dans la grande *Histoire de la littérature*

d'ensemble » qui figure en tête du volume et qui porte la signature de F. Funck-Brentano, présente elle-même une étude « en groupes comprenant chacun des éléments de même nature : Dictionnaires et encyclopédies, philosophie, éloquence, souvenirs et mémoires, histoires, théâtre, roman, poésie, littérature épistolaire, pamphlétaires, pour finir par une esquisse des salons littéraires dont l'influence a été si importante en leur temps sur l'œuvre même des écrivains », et s'achève par une rapide étude des rapports des gens de lettres avec la nation. Qu'on le veuille ou non, la littérature du XVIIIe siècle a été, en ses parties essentielles, révolutionnaire...

« Le mot sonne étrangement, appliqué à tant d'écrits faits de grâce, d'élégance, d'un esprit vif et léger. Avec le mot « progrès », un mot qui, sous les plumes qui le traçaient, ne signifiait rien d'inquiétant, ils enseignaient le mépris des traditions nationales en méconnaissance de l'œuvre des aïeux. Aux sophismes railleurs d'un Voltaire et d'un Diderot, aux rêveries de Jean-Jacques, aux sonores déclamations du *Barbier de Séville* succèdera l'idéologie délirante d'un Danton, d'un Marat, d'un Robespierre, qui fera couler des flots de sang. »

Fait curieux et un peu inattendu, signalé par le même auteur, ce sont les œuvres les plus frivoles qui ont survécu.

« Les histoires creusent de leurs propres mains la tombe où le produit de leurs travaux sera enseveli...

« Voyons les œuvres de Mézeray, Montfaucon, le père Daniel Anquetil : leurs livres gisent dans l'oubli ; nul ne s'aviserait aujourd'hui de recourir à leurs savantes Histoires de France, tandis que le petit livre d'un enfant de quatorze ans, les *Contes* dits de Perrault ou le léger roman d'une tête folle comme Manon Lescaut, continuent de jouir d'une popularité et d'une fraîcheur que plus d'un de nos contemporains pourrait leur envier. »

Les « indications bibliographiques » de M. Robert Barroux, remarquable spécialiste, sont à lire aussi avec la plus grande attention (p. 19-32). Elles renseignent exactement sur l'état des travaux concernant le XVIIIe siècle et la méthode suivie dans l'élaboration du Dictionnaire :

« On ne s'est pas proposé un état complet des écrivains, mais on a donné une nomenclature très étendue, péchant plus souvent par excès que par défaut. Surtout on a fourni au chercheur ou au lecteur le moyen de compléter et de retrouver certains petits auteurs dont mention n'a pas été faite, non point par ignorance, mais parce qu'il faut se borner. »

A ce titre, le chercheur aura toujours profit à se reporter à la liste bibliographique qui suit l'introduction et à la bibliographie qui accompagne la plupart des articles généraux. Il en coûtera peu d'ailleurs de chercher à leur place alphabétique les notices consacrées aux écrivains de second ordre, aux auteurs « au frêle bagage, dont le nom ne peut être oublié, encore moins méprisé », tel ce Beffroy de Reigny auquel R. Barroux consacre une excellente notice et deux colonnes de bibliographie.

* *

Sur les grands auteurs l'on trouvera de substantiels articles, suivis d'une liste des œuvres et d'une bibliographie à jour. Ils sont dus à des spécialistes qualifiés. On a fait appel aux académiciens : A. Maurois a rédigé l'article *Voltaire* ; E. Henriot, *Hamilton* ; le duc de Broglie, *d'Alembert* ; Daniel-Rops, *Buffon* ; F. Gregh, *André Chénier* ; P. Hazard, *Montesquieu* ; P. Benoît, *Lesage* ; G. Duhamel, *Beaumarchais* ; F. Albert-Buisson, *Chamfort.* On se demande cependant quels titres M. Pagnol avait à parler de *Diderot,* en des termes qui appellent sourdine et expresses réserves. L'article est heureusement complété et repris par H. Berthaut pour l'analyse des œuvres.

Non moins appréciables et souvent plus approfondies les notices dues à d'éminents universitaires (certaines rédigées depuis longtemps puisque leurs auteurs sont morts il y a dix ans et plus). Citons, parmi d'autres, MM. Pierre Moreau, auteur du *Rousseau ;* Daniel Mornet, qui a consacré 10 colonnes à la *Révolution* et rédigé diverses notices ; Jean Fabre dont le *Marivaux* est un petit chef-d'œuvre ; J.-M. Carré, qui s'est occupé des traducteurs ; P. Trahard (*Nivelle de la Chaussée*) ; Charles Bruneau, qui a rédigé les articles concernant la langue et la grammaire ; Y. Le Hir, ceux qui ont trait à la poésie et à la versification... Et je m'en voudrais d'oublier d'éminents maîtres de nos Facultés Catholiques : MM. Pierre Sage, auteur des notices *Florian, La Hontan, Parny, Regnard,* le « *prêtre dans la littérature* » et « *le bon sauvage* », etc. ; A. Jagu (*Condillac*) ; Dréano (*P. Bayle*)... sans parler de feu Mgr Aigrain, auteur de notices musicales.

Signalons aussi la collaboration précieuse de nombre d'archivistes départementaux, spécialement pour l'histoire littéraire de leur ville ou province. Bénéficient de leur érudition : Bordeaux, Caen, Lyon, Marseille, Montauban, Nîmes... Tel d'entre eux déborde même largement son sujet ; ainsi pour Besançon, c'est toute l'histoire de l'Académie de Besançon et la liste de ses membres... en 1954. Par compensation peut-être, la notice *Metz* est trop sommaire.

Divers spécialistes, médecins (Dr Delaunay en particulier), avocats, juristes, bibliothécaires, érudits, hommes de lettres, etc., ont été également mis à contribution. Disons entre autres, l'apport précieux des moines de Solesmes et de Ligugé. Les Capucins sont vraiment gâtés par le P. Julien-Eymard, les Bénédictins, par M. J. Daoust, professeur aux Facultés cath. de Lille, les Eudistes, par le P. Berthelot du Chesnay. Mais sous la rubrique *Dominicains,* on ne trouvera que la sèche énumération des auteurs spirituels et de quelques « littéraires », comme l'original Père Labat. — Mentionnons deux collaboratrices féminines : Mme Lucienne Scheid, du barreau de Paris, et Mme Ber-

française, publiée sous la direction de Mgr Calvet. L'un est la réédition du t. VI, qui était épuisé : *De Télémaque à Candide,* par Albert Chérel, (Del Duca, 1958 ; voir une longue étude de *L'Ami* sur la 1re édition, 1934, p. 505 et suiv.) ; le second, inédit, lui fait suite en nous offrant un vaste panorama de nos lettres *De Candide à Atala,* par Henri Berthaut (même éditeur).

Parmi les études d'analyse, pas de lecture plus enrichissante que celle du courrier littéraire d'Emile Henriot (une nouvelle édition très augmentée de son *XVIIIe siècle* vient de paraître chez Albin Michel), dont le nom figure parmi les collaborateurs du *Dictionnaire Grente.* — La *Revue des Sciences humaines* (Faculté de Lille) lui consacre son fasc. 100 (oct.-déc. 1960).

nardine Melchior Bonnet, qui sert à merveille ses « consœurs » de lettres : M[me] du Deffand, la marquise de Lambert, M[lle] de Lespinasse et M[me] de Tencin.

Cependant le tableau de la littérature d'une époque ne serait pas complet si, à côté des auteurs, des mécènes, des inspiratrices, des bibliophiles, des éditeurs, des ouvrages anonymes, on n'avait fait une place à tous les problèmes que soulève l'histoire littéraire : genres, institutions, influences, etc. Cent-trente notices leur sont consacrées à leur place alphabétique (table à la fin du second volume). Citons, parmi les mieux documentées ou les plus intéressantes, celles qui traitent des diverses Académies, des relations littéraires avec les divers pays (Amérique, Angleterre, Pays-Bas, Espagne, etc.), de la chanson étudiée avant et après la Révolution (plus de 40 col.) et du cantique (17 col.), toutes deux rédigées par Dom Ed. Boulard, de Solesmes, qui retrace aussi avec une rare pertinence l'histoire des « patois », prolongée jusqu'à Jaurès. A propos du théâtre, R. Barroux avait déjà signalé (t. I, p. 26) la faveur alors recueillie par les pièces en patois. Toutes les provinces semblaient rivaliser, mais les rôles en provençal eurent un tel succès qu'on introduisait des passages en langue d'oc jusque dans les pièces françaises. On imprimait le patois à Poitiers, à Grenoble, à Metz, à Berlin et à Liège !

Aux chercheurs et amateurs signalons encore, dans l'ordre alphabétique, les notices : *Apologistes* (Ch. de Moré-Pontgibaud, S. J., groupe en 16 colonnes toute une série d'ouvrages ; ils furent très nombreux : 750, estime-t-on, de 1715 à 1789) ; *Bastille* (R. Barroux apporte de précieux renseignements sur les archives qui ont pu être conservées) ; *Bible* (Grégoire Poras retrace l'histoire des controverses au XVIII[e] siècle ; note très justement, après avoir énuméré un grand nombre de titres, qu'aucune tragédie biblique du siècle n'a survécu) ; *Bibliothèque* (on trouve, groupés sous ce titre un grand nombre d'ouvrages et de collections ; le roman connaissait déjà une grande vogue et l'on n'est pas peu surpris du nombre d'auteurs féminins) ; *Cartésianisme* (huit col. de René Poirier ; la bibliographie n'a pas été mise à jour) ; *Catéchisme* (six col. d'E. Boulard) ; *Classiques* (*règles*), l'étude de Robert Baschet (neuf col.) est à rattacher à la querelle des Anciens et des Modernes ; *Gallia christiana*, par Dom Léon Robert, de Solesmes ; *Jeanne d'Arc* (à compléter par les remarques de Funck-Brentano, concernant Rétif de la Bretonne, p. 9) ; *Lectures ; théâtre et public ; Histoire du livre* (rédigés tous deux par R. Barroux et bourrés de renseignements de tous ordres) ; *Montfaucon* (bibliographie considérable, établie volume par volume, par Dom Ricaud, de Solesmes) ; *Préromantisme* (aspects divers très agréablement présentés par M. Levaillant), etc...

Cet aperçu donne une idée de la richesse de cette œuvre collective, qui va se continuer par le volume consacré au Moyen Age. Mise en train dès l'avant-seconde guerre par le cardinal Grente, elle s'est poursuivie lentement au milieu des difficultés que l'on devine ; elle doit beaucoup à ses quelque cent-cinquante collaborateurs, dont une quinzaine au moins ont déjà quitté cette terre. Mais pour qui sait ce que suppose de travail l'élaboration et la mise au point d'un pareil monument, tous les éloges sont à réserver aux chefs de chantier qui sont aussi les architectes : Robert Barroux et Mgr Louis Pichard.

A. DONOT.

Comptes rendus bibliographiques

André MERLAUD. — **Jean-Marie de La Mennais** — (14 × 19), 322 p., 24 en hélio, 13 NF. — Bonne Presse, Paris, 1960.

Jean-Marie de La Mennais, le frère de Félicité de La Mennais, est mort à Ploërmel le 26 décembre 1860 ; on vient donc de célébrer le centenaire de sa disparition et c'est à cette occasion que l'A. a voulu nous le mieux faire connaître.

Il y avait matière à un beau livre car la vie de ce si digne prêtre connut une activité et une fécondité peu ordinaires. Ordonné à une époque où il fallait relever les ruines de la Révolution, il se soucia de la formation du clergé et de l'éducation populaire ; nommé Grand Aumônier du roi, il eut la difficile et combien délicate fonction de présenter les noms des futurs évêques ; il fonda deux instituts religieux d'enseignants pour les pauvres, sema des écoles chrétiennes sur toute la terre bretonne, puis aux Antilles, au Sénégal ; aux heures sombres, il fut le conseiller de l'épiscopat, pionnier de la liberté de l'enseignement, champion de l'infaillibilité pontificale, etc., et participa à tous les combats d'idées de son temps.

Et il y eut le drame de la révolte de son frère tant aimé dont il se sépara pour rester fidèle à l'Eglise, véritable agonie du cœur qui vous bouleverse.

Il y a enfin les grands exemples d'humilité et d'abnégation, de travail acharné pour la cause de l'Eglise. Le « grand » La Mennais, n'est-il pas celui-ci ? On aimera le rencontrer ici pour le connaître davantage.

B. Wm. Jesu THASAN, O.M.I. — **Eternal Life.** — In-8 de 232 p. — St. Joseph's Catholic Press, Jaffna, Ceylon, 1960.

Catéchisme pour étudiants et adolescents, rédigé par questions et réponses, mais centré sur la notion de Vie : Dieu-Trinité, Vie infinie, communique sa vie aux hommes par Jésus-Christ et l'Eglise. La doctrine est exposée d'une manière dense et sommaire, sans apprêts pédagogiques. Des textes de l'Ecriture et du Magistère sont souvent cités, et quelques tableaux synoptiques facilitent les vues d'ensemble.

A ce souci de synthèse positive s'ajoute un souci d'apologétique et de concordance avec les articles du Credo et le déroulement de l'année liturgique.

Ce manuel sera utile aux jeunes gens studieux de langue anglaise, croyants ou incroyants, afin de les aider à connaître la nature du christianisme. Mais quelques détails, surtout philosophiques et scientifiques, auront besoin d'être précisés et mis à jour.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 18 aprilis 1961
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant . C. GAILDRAUD

4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)
Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*

Jean ROCHE, S. J.

LE SILENCE DE LA VIERGE

Un vol. (14 × 19 cm.), couvert. illust. 6,75 NF.

Méditations qui mettent en lumière certains traits jusqu'ici négligés des principaux épisodes des Evangiles et Actes où paraît la Vierge.

« *Les connaisseurs en verront vite l'originalité.* »
H. RONDET.

•

Autres lectures sur la Sainte Vierge

Ch. et J. LEDIT

NOTRE-DAME DE TOUTE L'ANNÉE

12 × 19 cm., avec illustration et couverture originale . ... 3,60 NF.

Vie de Marie en 30 chapitres, alerte, documentée, donnée à Radio-Montréal.

MONSABRE, O. P.

LA VIERGE MARIE

12 × 19 cm .... 3,60 NF.

Extraits des œuvres de Monsabré, présentés sous forme de petite somme mariale, avec tables pour utilisation en mois de Marie.

Société française d'Etudes Mariales

LA MATERNITÉ SPIRITUELLE DE MARIE : II

Un vol. (16 × 25 cm.) .... 16,00 NF.

Le tome I étudiait le thème à travers les textes des origines au XII^e^ s. — Le tome II poursuit cette recherche du XIII^e^ s. au XIX^e^ s., dans la théologie byzantine (WENGER, A.A.), au Moyen Age (KOEHLER, S.M.), chez les théologiens du XVII^e^ s. (RONDET, S.J.), chez les spirituels du XVII^e^ s. (QUEMENEUR, S.M.M.), chez les théologiens du XIX^e^ s. (PINTARD).

•

André NAUD, P.S.S.

LE PROBLÈME DE LA PHILOSOPHIE CHRETIENNE

Un vol. (18 × 26 cm.).............. 12,00 NF.

Publication de la Faculté de Théologie de Montréal

Relations de la philosophie et de la foi et mise au point de positions prises par *Maritain* et *Gilson*.

PARIS VI^e^ **P. LETHIELLEUX** EDITEUR 10, Rue CASSETTE

PREMIÈRES COMMUNIONS

Des textes signés par de grands noms
Une illustration originale
Une présentation de luxe

MARCELLE AUCLAIR
Bernadette
13,50 NF + T.L.

ANDRÉ FROSSARD
Votre très humble serviteur
Vincent de Paul
15 NF + T.L.

LA VARENDE
Le curé d'Ars
et sa passion
15 NF + T.L.

PAUL GUTH
Saint Louis
roi de France
16,50 NF + T.L.

BLOUD & GAY

Pour la première fois
2 circuits au prix
d'un seul par avion !

du 23 Juillet au 16 Août 1961
dans les pas du Christ, de Marie
et de l'Eglise

SUR LES ROUTES DE LA FOI

PÈLERINAGE

AUX SOURCES DES VERITES CHRETIENNES

Les grandes étapes du Salut et du Credo à la lumière et sur les lieux de la BIBLE et des grands CONCILES d'ORIENT sous la conduite d'un Professeur d'Ecriture Sainte

20 jours entiers en

TERRES SAINTES

Israël et Jordanie :

JERUSALEM

et les Cérémonies du

15 AOUT à

EPHESE

avec visite des lieux œcuméniques d'Asie Mineure

NICÉE — CHALCEDOINE — CONSTANTINOPLE : ISTAMBOUL

Renseignements et inscriptions :

Pour l'Unité : **1, Place Saint - Sulpice, Paris - 6e**

(Joindre 2 timbres pour la réponse)

MACHINES COMBINÉES « IDÉALE »

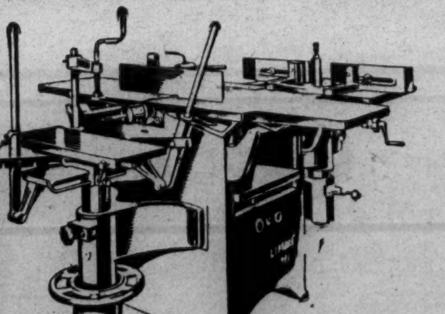

SCIES A RUBAN
DEGAUCHISSEUSES
RABOTEUSES
TOUPIES
SCIES CIRCULAIRES
MORTAISEUSES

•

Nombreuses références
Missions et Institutions

•

Ets DUBUS, Ing. A. et M., Constructeur
40, rue Marceau - MONTREUIL (Seine) — Demandez notice C

LIVRES REÇUS

ALSATIA, Paris

Dom Emile BERTAUD. *Monsieur Vincent et les Ames.* (14 × 19), 200p ., 9,90 NF. 1961.

Mgr Jean-Julien WEBER. *Brèves Etudes Eucharistiques.* (11,5 × 18), 237 p., 1961.

Th. SCHNITZLER. *Les Paroles de la Messe.* (15 × 23), 292 p., 1961.

Arthème FAYARD, Paris

Lucien GUISSARD. *Ecrits en notre Temps.* (14,5 × 19,5), 320 p., 13,50 NF. 1960.

Louis CHAIGNE. *Prier Dieu avec les Poètes.* (14,5 × 19,5), 272 p., 12 NF. 1960.

BEAUCHESNE, Paris

Paul GALTIER, S.J. *Saint Hilaire de Poitiers.* (14 × 22), 171 p., 13 NF. 1960.

René SIMON. *Morale.* Cours de Philosophie Thomiste, (14 × 22,5), 368 p., 15 NF. 1961.

Gerhard KRUGER. *Critique et Morale chez Kant.* (14 × 22,5), 272 p., 15 NF. 1961.

DESCLEE DE BROUWER, Paris

Charles JOURNET, *Le Mal.* Essai théologique. (13 × 20), 335 p. 1961.

Dom I. RYELANDT. *Les Richesses de la Grâce Baptismale.* (12,5 × 16) 206 p., 1960.

André MARC, S. J. *Raison et Conversion Chrétienne.* (14,5 × 21), 306 p., 1961.

EDIT. SALVATOR, Mulhouse

G. HUNERMANN. *A la Table du Seigneur.* (13,5 × 18,5), 184 p., 6,90 NF. 1961.

Laurent VOLKEN. *Les Révélations dans l'Eglise.* (14 × 19), 352 p., 9,50 NF., 1961.

Robert HERRMANN. *La Charité de l'Eglise, de ses origines à nos jours.* (14 × 19), 200 p., 8 NF., 1961.

Albert FILCHNER. « *Audite Filii* » Sermons pour enfants. (14 × 19), 200 p., 8 NF., 1961.

EDIT. FLEURUS, Paris-VIe

Card. D. TARDINI. *Pie XII.* (13,5 × 18), 152 p., 7,10 NF. 1961.

Chanoine Jean PROTAT. *Prêtre Diocésain.* (15,5 × 22), 320 p., 320 p., 9 NF. 1961.

Dom P. BENOIST D'AZY, O.S.B., *Une journée avec le Maître.* T. III. (15,5 × 22), 378 p., 10,95 NF.

Jean LAPLACE, S. J. *Culture et Apostolat* (15,5 × 22), 176 p., 7,20 NF.

EDIT. DU CERF, Paris

A.-J. FESTUGIÈRE, O.P. *Les Moines d'Orient.* T. II (16,5 × 25), 178 p. + 5 h.-t., 18 NF., 1960.

Cardinal Stefan WYSZYNSKI. *L'Esprit du travail.* (13 × 19,5), 232 p. 15 NF., 1961.

Madeleine CÉ. *Manuel du Catéchisme Biblique.* T. III. (14×22,5), 460 p., 15 NF., 1961.

Réginald OMEZ, O.P. *Le Monde des Ressuscités.* (10 × 16,5), 517 p. 1960.

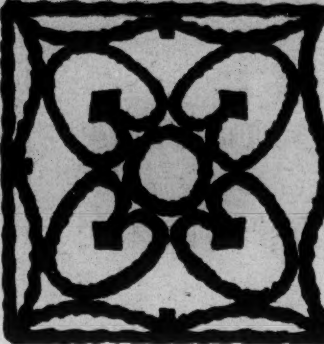

FERRONNERIE D'ART
TOUS LES STYLES - ART RELIGIEUX

exécution par maître artisan,
à la main, bruni à la corne,
aux principes des temps passés

CHARLES LE CHEVALLIER
QUETTREVILLE SUR SIENNE - MANCHE
TÉL. : 16

L'Association

VACANCES VOYAGES

s'honore de sa très large audience dans les milieux catholiques
(références sur demande)

- Elle s'occupe à la fois des **Isolés** et des **Groupes constitués.**
- Aux ISOLES, elle propose sa brochure « ETE 61 » qui contient deux cents formules de voyages ou de séjours pour les familles ou les jeunes (encadrés par des éducateurs).
- Aux RESPONSABLES DE GROUPES CONSTITUES, elle offre ses services techniques spécialisés, mis à la disposition notamment des aumôniers, curés, directions d'œuvres, désireux de se décharger de toute l'organisation purement technique de leurs sorties, voyages, pèlerinages, congrès, etc...
- Cette année, proposition de deux pèlerinages, accompagnés par des ecclésiastiques compétents : **TERRE SAINTE,** 23 jours (Liban, Syrie, Jordanie, Israël) : **1.470** NF... et **FATIMA-AVILA,** 7 jours, en autocar : **333** NF. Mêmes programmes avec prix spéciaux pour groupes.

Renseignements et adhésions à l'Association (Loi du 1-7-1901)

VACANCES VOYAGES
5, rue Lamartine **PARIS-9e** TRU. 02-63

Organisation technique, TOURISME ET VOYAGES, PARIS

VITRAUX
DALLE DE VERRE
Exécution, Restauration
Atelier THOMAS — Tél. 13.31
78, Av. de Chabeuil VALENCE (Drôme)

— LOURDES —
HOTEL du LOUVRE
Tél. : 4-04
à proximité des Sanctuaires
Recommandé

LIBRAIRIE
BERCHE & PAGIS
69, rue de Rennes, PARIS-VIe
ACHAT DE BIBLIOTHEQUES
et D'OUVRAGES RELIGIEUX

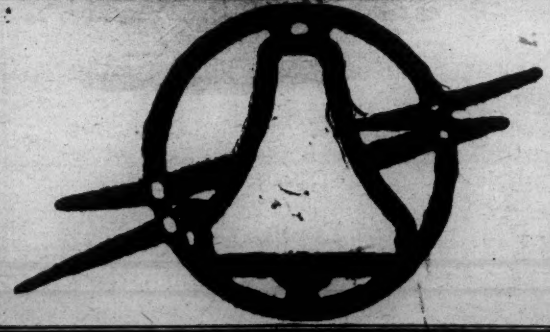

Sonneries Electriques
de CLOCHES
BACH - METZ
A. BACH, Ingén. I.E.N.
Agence technique
pour le Centre :
BEAUMONT (Clermont-Fd)
12, avenue de Clermont
(Puy-de-Dôme)

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION
EN TOUTES MARQUES

LABROUSSE

Achat - Echange - Location
33, Rue de Rivoli, PARIS-4.

Pour les
PREMIÈRES COMMUNIONS

"LE PLUS BEAU MISSEL EXISTANT"
Ecclesia

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES

ÉDITIONS MELLOTTÉE - Limoges

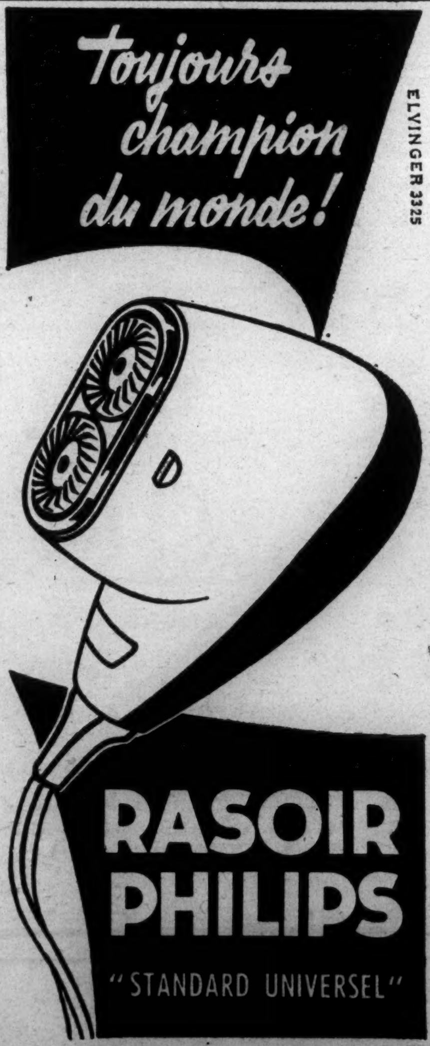

VICHY - Hôtel de Florence
Ch. LEFRANC Tél. **28.43**
7, rue Maréchal-Joffre
Cuisine soignée - Prix modérés

— VITRAUX —
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables

SENSATIONNEL

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **89,95** NF

RASOIR REMINGTON ROLL-A-MATIC

Prix Commerce : **125** NF. - Prix clergé sans Reprise : **106** NF avec Reprise : **89,95** NF net. — Envoi Franco par

TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU, (Oise)

C.C.P. 5192-11 Paris *TEL. : 40* *Boite Postale N° 5*

LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE

MAISON CATHOLIQUE

LISIEUX

Objets de piété

Que votre Paroisse soit riche ou pauvre...
Que votre Eglise soit vieille ou neuve...
Qu'elle ait un clocher ou non...

CONSTANT MARTIN

a créé pour vous des

CLOCHES NOUVELLES

- Légères, vite installées partout à peu de frais. Entretien nul.
- Peuvent être ajoutées à des cloches existantes.
- Offrent toutes possibilités : tintements, magnifiques volées, carillon, angélus, sonneries automatiques, horaires, etc...
- Idéales dans tous les cas : campagnes, villes, Missions, Monuments historiques, cathédrales, etc... Nos divers modèles répondent à tous les besoins.
- Aussi belles que les anciennes, mais infiniment plus avantageuses, extrêmement robustes, et qui portent aussi loin — **elles ne sauraient être confondues avec les sonneries enregistrées sur bande magnétique ou disques, qui sont interdites pour l'usage liturgique.**

Suivant décision récente de la S. Congrégation des Rites, l'usage liturgique des cloches « Brevets Constant Martin » est autorisé, après simple bénédiction.

Vous pouvez entendre SUR VOTRE POSTE DE RADIO le Carillon horaire d'EUROPE N° 1, construit par Constant MARTIN, qui vous apporte un exemple de nos cloches, sonnées en TINTEMENT.

Succès considérable dans le monde entier. MEDAILLE D'OR, Exposition Universelle de BRUXELLES. Nombreuses références.

ENVOI GRATUIT de notre PLAQUETTE ILLUSTREE et de toute documentation et références sans engagement.

BREVETS CONSTANT MARTIN, 36, avenue de St-Cloud, à Versailles. Tél. : 950 - 27-59.